

TÉLÉMATIQUE
 • Suivez toute l'actualité de la situation en France...
 • L'actualité internationale...
 • 36-15 rapéc LEMONDE
 • 36-15 rapéc LM

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13557 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 30 AOUT 1988

Le désarroi des dirigeants polonais

Le Parti communiste polonais a donné ce week-end l'image du plus profond désarroi à une population qui, il est vrai, ne compte guère plus sur lui pour la sortir d'une crise quasi permanente. Voilà les dirigeants qui ne cessent de répéter qu'ils n'agissent pas sous la pression, puis qui convoquent un plénum extraordinaire du comité central parce qu'ils ne viennent pas à bout de neuf mille grévistes. Voilà des responsables qui murmurent à qui veut les entendre que le premier ministre, M. Zbigniew Messner, va être désigné comme « le » grand responsable de la nouvelle vague de grèves et devra céder la place, puis qui, finalement, lui accordent un sursis après l'avoir copieusement accablé de tous les maux. Les candidats à sa succession, dit-on à Varsovie, ne se bousculeraient pas...

Voilà un ministre de l'intérieur qui fait des offres de négociations et de table ronde, mais qui lance les policiers aux trousses de Lech Walesa, réduit à escalader les grilles des chantiers navals. Voilà un pouvoir qui lance l'idée d'un « conseil d'entente nationale », mais qui prend soin de poser comme préalable que les responsables de Solidarité ne pourront y siéger en tant que tels. Voilà un pouvoir communiste qui parle ouvertement de l'« opposition », mais qui s'efforce de vouloir distinguer les « constructifs » et les « destructeurs ».

« Nous ne sommes pas habitués à ce que l'on critique le gouvernement depuis la tribune du comité central », a reconnu le général Wojciech Jaruzelski. « Avant, on faisait ça en famille. » C'est vrai. Mais si le pouvoir polonais est en passe de remporter la palme de la « glasnost », il peut d'autant moins dissimuler la malaise dans lequel le plonge l'état d'une société exsangue. Une fois de plus, le clé du problème paraît donc être Solidarité. Quel que soit l'endroit où se dénoue la première grève, quel qu'en soit le motif initial, on en revient toujours à la même revendication, à la même pierre d'achoppement : la législation de Solidarité, cet unique exemple de syndicat indépendant en pays socialiste, que le général Jaruzelski a voulu éliminer à jamais un soir de décembre 1981.

Pour tenter de progresser un peu sans céder sur l'essentiel, les autorités jouent sur le thème du « pluralisme syndical ». Pour les dirigeants de Solidarité, l'expression est en soi plus claire. Mais, pour M. Jozef Czyrek, chargé de l'idéologie au bureau politique, on peut distinguer le « pluralisme socialiste » et le « pluralisme de confrontation ». Maître dans l'art du double langage, M. Czyrek se déclare en faveur de « nouvelles idées sur le modèle polonais du mouvement syndical ». Mais, s'empressant-il d'ajouter, « nous nous opposons aux idées qui créeraient des conflits » dans les entreprises. Après avoir déclaré dans son discours de clôture du plénum que ces dernières années lui avaient apporté des satisfactions mais aussi de l'amertume, le général Jaruzelski a indiqué qu'il faudrait procéder à un renouveau de la direction du parti lors des prochains plénums. Il a parfaitement compris qu'il ne pouvait espérer améliorer une situation économique désastreuse sans la coopération des Polonais, mais il ne se résout toujours pas à ouvrir le dialogue avec leurs porte-parole les plus représentatifs.

(Lire page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN.)

M 0147 - 0830 - 4,50 F
 3790147004500 08300

Une croissance de 3,5 %, des recettes fiscales élevées

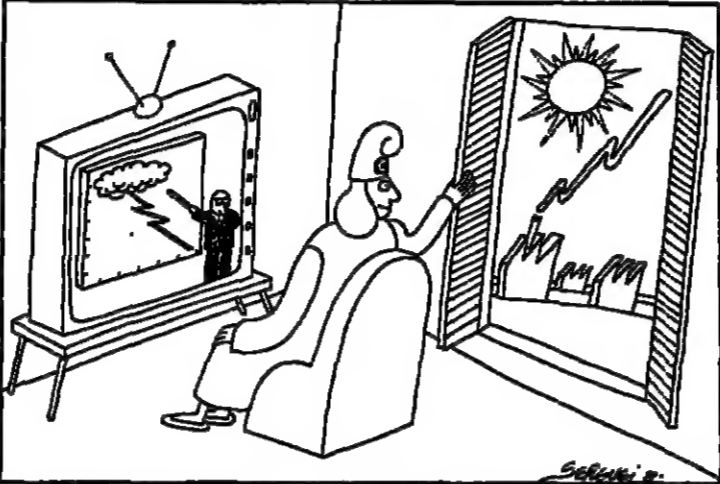
L'économie française se porte beaucoup mieux que prévu

Sur sa lancée de 1987, l'économie française aura connu une forte croissance cette année. Les comptes officiels du gouvernement, qui seront rendus publics à la mi-septembre, retiendront un taux d'expansion de presque 3,5 % pour 1988, nettement supérieur aux prévisions et le plus élevé depuis 1979. A l'origine de cette forte accélération, un « boom » des investissements, dont la croissance aura atteint 10 % en volume, et même 14 % pour la seule industrie. L'année 1989 pourrait marquer un léger ralentissement de la croissance. La forte expansion actuelle apporte d'abondantes recettes fiscales dans les caisses de l'Etat, rendant facile le retour à un déficit budgétaire de 100 milliards de francs.

Au cours de leur voyage en Nouvelle-Calédonie, MM. Rocard et Bérégovoy auront pu se réjouir d'une très bonne nouvelle : pour la première fois depuis 1979, la croissance de l'économie française atteindra presque 3,5 % cette année.

Si l'on se souvient qu'en septembre 1987 le gouvernement avait prévu, dans ses comptes officiels, un taux d'expansion de 2,2 % pour 1988 - taux qu'il avait encore trouvé trop optimiste, le ramenant à 1,9 % au début d'avril 1988 - on mesure l'ampleur du changement de climat intervenu, mais aussi l'énormité de l'erreur commise par les prévisionnistes. Une erreur d'une taille telle qu'il faut remonter loin dans le temps pour en trouver de semblables.

Non seulement le krach boursier d'octobre dernier n'a pas freiné le bel élan d'une économie repartie à toute allure dès le prin-



temps 1987, mais la croissance s'est étendue à l'ensemble des entreprises et s'est pour ainsi dire consolidée. L'investissement relayant la consommation comme moteur de la demande. Les dépenses d'équipement des entreprises (industrie, commerce,

services, bâtiment) auront cette année progressé presque deux fois plus vite que ce qui avait été prévu en avril dernier : environ 10 % en volume contre 5,5 %.

ALAIN VERHOLES.
 (Lire la suite page 23.)

Location des terres, critique de Staline, réhabilitations

Les avatars du socialisme soviétique

En voulant louer à long terme la terre aux paysans, M. Gorbatchev tourne le dos à la politique de collectivisation suivie depuis 1928 (« le Monde » daté 28-29 août). Cette décision intervient alors que des intellectuels soviétiques mettent en doute la nature socialiste du régime. Il n'est cependant pas sûr que, malgré la « glasnost » officielle, ils puissent tirer toutes les conclusions politiques de leur audace.

par Daniel Vernet

L'URSS est-elle un pays socialiste ? Il y a peu encore, le seul fait de poser cette question eût été considéré comme sacrilège par les hagiographes du système soviétique. A fortiori une réponse négative. Les critiques les plus virulents des dirigeants de Moscou depuis soixante-dix ans hésitaient à franchir le pas. L'ennemi le plus acharné de Staline, Trotski lui-même, mit plusieurs années et fit passer ses réflexions théoriques par plusieurs étapes avant de « disqualifier » le régime stalinien.

Or la question est maintenant ouvertement posée à Moscou. Un défenseur de pointe de la « perestroïka » gorbatché-

vienne, Iouri Afanassiev, directeur de l'Institut d'histoire, a non seulement soulevé cette interrogation dans une lettre publiée par la Pravda, mais y a répondu par la négative : non, l'URSS n'est pas socialiste : « Je ne considère pas la société créée chez nous comme socialiste. Il ne s'agit même pas d'un socialisme « déformé ». (...) De sorte qu'il faut créer à nouveau une théorie moderne du socialisme, avec l'aide de Lénine, mais sans se contenter de chercher dans ses œuvres. »

Iouri Afanassiev s'est attiré une réplique sans nuance de la rédaction de la Pravda : « Afanassiev a-t-il oublié ces traits déterminants de notre régime qui sont le système socialiste de gestion fondé sur la propriété collective des moyens de production, l'absence de classe d'exploiteurs, de chômage ? »

La querelle peut paraître scholastique et n'intéresser que quelques zélotes ou quelques historiens. Elle pourrait pourtant avoir des conséquences politiques et pratiques non négligeables, pour l'URSS, pour tous ceux qui se réclament encore plus ou moins du socialisme à la mode soviétique.

(Lire la suite page 3.)

Un entretien avec M. Jack Lang

« La France doit exploiter le gisement culturel »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, part en guerre contre la médiocrité des programmes proposés aux télé-spectateurs, annonce des mesures pour renforcer la télévision publique et la création, et promet, pour le mois d'octobre, un plan d'aide au cinéma.

« Dès votre arrivée au ministère de la culture en 1981, vous vous êtes fait le chantre du développement des industries culturelles, du mariage entre culture et économie. De retour rue de Valenciennes, pouvez-vous nous résumer cette politique ? »

« Plus que jamais. L'investissement intellectuel est le premier investissement économique d'un pays. Certains s'interrogent parfois sur les différences entre un gouvernement de gauche et un gouvernement de droite. En voici une de taille ! Le premier acte du gouvernement Chirac fut d'amputer de près de 3 milliards de francs les crédits de la recherche, de la culture et de l'éducation nationale. Le premier acte du gouvernement Rocard et de Pierre Bérégovoy fut de les augmenter. A la demande du président François Mitterrand, dont le second septennat sera, comme le premier, placé sous le signe de la création et de l'innovation, 1989 sera l'année d'un nouveau départ pour l'ensemble des ministères « culturels ».

« Peu d'investissements sont aussi productifs. L'argent accordé à la culture est rendu à la nation au centuple : richesses spirituelles, art de vivre, certes, mais aussi retombées économiques et créations d'emplois. Savez-vous que la culture représente 760 000 personnes, 4 % de la population active, plus que l'industrie automobile ou la chimie ? La France doit exploiter ce gisement. Lorsque des millions de visiteurs se pressent aux portes du Louvre, du Centre Pompidou et du château de Versailles, ce sont des milliards de devises qu'ils apportent au pays. Plus que jamais, économie et culture, même combat. »

« A regarder la crise du cinéma, la dérive commerciale de la télévision, on n'a pas l'impression qu'économie et culture fassent toujours bon ménage... »

« Vous avez raison. C'est qu'il faut, comme dans toute union, qu'aucun des conjoints n'écrase l'autre. Tel n'est pas le cas aujourd'hui, quand certaines télévisions se comportent trop souvent en supermarchés de la culture et asservissent les créateurs et les producteurs à la loi du « prime-time » et de la rentabilité immédiate. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.
 (Lire la suite page 15.)

MICHEL ROCARD

MICHEL ROCARD
 LE CŒUR A L'OUVRAGE

LE CŒUR A L'OUVRAGE

EDITIONS ODILE JACOB

Le Monde

ÉCONOMIE

- Les relations entre l'Etat et les entreprises : la France aide mal son industrie.
- Les deux conceptions du SMIC : pouvoir d'achat ou salaire minimum ?
- La chronique de Paul Fabra : le déficit budgétaire, quelle fatalité ?

Pages 18 et 19

SPORTS

- Les championnats du monde de cyclisme.
- Le Grand Prix de Belgique de formule 1.
- Les Internationaux de tennis des Etats-Unis.

Page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

Amériques

CHILI : après la levée de l'état d'urgence

La junte militaire s'apprête à désigner son candidat pour le plébiscite

Amorcée le 24 août, la levée de l'état d'urgence a été officiellement décrétée samedi 27 août par le gouvernement chilien. Cette décision précède la désignation, le 30 août, par la junte du candidat au plébiscite, qui devrait être le général Pinochet lui-même, pour un nouveau mandat expirant en 1997.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« Maintenant, au lieu de demander l'autorisation de manifester dans les rues de Santiago au général responsable de la zone en état d'urgence, nous la demandons à l'autorité militaire. » Ce commentaire causé par un dirigeant socialiste Ricardo Lagos traduit assez bien le sentiment de nombre de ses compatriotes, qui n'ont été ni surpris ni émus par la levée des états d'exception.

La mesure prise le 24 août était attendue, car il en allait de la crédibilité du plébiscite présidentiel prévu pour octobre. Cependant, ses effets sont encore incertains : est-ce la fin de l'exil pour les quelques centaines d'opposants encore frappés par une mesure d'interdiction de séjour ? Est-ce l'annonce d'une véritable libéralisation de la vie publique, permettant une participation équilibrée à la campagne électorale des partisans du « oui » et de ceux du « non » ?

Scrupuleux, les partis d'opposition attendent tester rapidement le gouvernement, en réitérant leur demande d'autorisation de manifester dans le centre de la capitale, qui leur a été refusée quelques jours avant la suppression de l'état d'urgence. « Nous aurons un avant-

gout de la sincérité du régime le 30 août », commente-t-on à gauche. Les opposants appellent à manifester ce jour-là à deux pas du palais présidentiel, pendant que les commandants en chef seront réunis pour désigner le candidat. Comme les partisans du régime ont eux aussi l'intention de se rassembler pour exprimer leur appui au « nombrado », la journée devrait être des plus chaudes.

La désignation du candidat marquera en tout cas la fin du suspense entretenu, souvent à coups d'articles rumeurs, dans les médias et les milieux politiques. Les commandants en chef pourraient-ils ne pas désigner le général Pinochet ? La question semble insoluble, tant est grande la pression de ses partisans, de ses ministres et des généraux de l'armée de terre, qui ne cessent de répéter que le président de la République est le seul postulant possible. Mais des rumeurs, dues autant à la désinformation délibérée qu'au désir sincère de voir les Chiliens se recon-

cilier, ont fait état de candidats alternatifs, qui pourraient rassembler sur leur nom plus de suffrages que le chef de l'Etat.

Le doute a été ravivé, à quelques semaines de la réunion de la junte, par une déclaration de la conférence épiscopale qui appelle de ses vœux la désignation d'un candidat du consensus. Trop tard, s'empresse de répondre les partisans du régime. La mésaventure du Parti national (droite traditionnelle), qui avait fait de la recherche d'un tel candidat son cheval de bataille, leur donne apparemment raison. En effet, constatant la vanité de leurs efforts et les contraintes de se prononcer sur leur vote au cas où le général Pinochet serait désigné candidat, les « nationaux » se sont divisés dans un climat de violences verbales et physiques.

Dans les milieux gouvernementaux, on se gausse de ces champions de la « sortie consensuelle » qui en sont finalement venus aux mains à l'heure de la décision.

La compétition des indécis

Le 30 août marquera aussi le coup d'envoi de la campagne officielle. Les représentants des deux options auront droit au même temps à la télévision. « Mais en dehors des espaces officiels, les chaînes réserveront-elles un traitement impartial au pouvoir et à l'opposition ? » s'inquiètent les partisans du non, qui reconnaissent toutefois un progrès dans le domaine de l'information télévisée, puisque, depuis plusieurs mois, sont retransmis des débats auxquels participent des représentants des partis d'opposition légalisés (démocrate-chrétien, radical, humaniste, Parti pour la démocratie).

La campagne réelle, bien sûr, a été lancée il y a belle lurette, mais les manifestations des uns et des autres n'ont jusqu'à présent suscité qu'un intérêt distant. Certes, plus de sept millions de Chiliens, sur un potentiel d'un peu plus de huit millions, se sont inscrits sur les listes électorales, ce qui constitue un record dans l'histoire du pays. Mais, selon les sondages, un bon tiers des électeurs doutent de la transparence de l'acte électoral et ne croient pas que le général Pinochet accepterait une défaite éventuelle.

L'opposition a en sa faveur la convergence tactique de forces allant de l'extrême gauche à la droite démocratique, qui se sont toutes prononcées pour le non. Mais cette unité n'est qu'apparente : les communistes et une partie de la gauche, favorables à un « non de rup-

ture jusqu'à la victoire », estiment qu'un affrontement violent avec le régime est inévitable, alors que le centre et la gauche modérée dénoncent cette politique qu'ils jugent susceptible d'effrayer les électeurs indécis. Le gouvernement ne se prive d'ailleurs pas d'agiter le spectre du chaos généralisé si le non triomphait. La consécration de ces électeurs indécis sera d'ailleurs le principal enjeu de la joute préélectorale des semaines à venir. Les sondages accordent un avantage important au non, surtout à Santiago et dans les grandes villes, mais révèlent que 15 % à 20 % de Chiliens sont encore hésitants. Le moindre faux pas, le moindre dérapage pourraient donc être fatals à l'un ou l'autre camp.

Enfin, le 30 août, les forces armées devraient prendre leur dernière grande décision institutionnelle, car conformément aux dispositions transitoires de la Constitution, elles rentreront dans leurs casernes en 1990, date à laquelle un Congrès élu remplacera la junte législative dirigée par les commandants en chef. Si, selon toute probabilité, le général Pinochet, qui participera à la réunion en sa qualité de commandant en chef de l'armée de terre, est proclamé candidat par l'amiral Merino, le général Matthei (aviation) et le général Stange (carabinière), ce sera l'aboutissement d'une longue campagne de persuasion du chef de l'Etat en direction de ses pairs.

Jusqu'à ces derniers mois, les trois commandants en chef affichaient publiquement leur préférence pour « un candidat civil, d'une cinquantaine d'années, et de centre-droit », comme l'avait dépeint, un jour, l'amiral Merino. Mais la marine et

l'aviation finirent par admettre que le général Pinochet pourrait faire un candidat acceptable s'il renonçait au commandement de l'armée de terre. Avant ou après le plébiscite ? La Constitution est muette à ce sujet, mais le chef de l'Etat a fait savoir qu'il ne se sentait nullement obligé de renoncer à sa charge avant l'échéance électorale.

Le poids de l'armée de terre

Qu'est-ce qui aura fait évoluer les commandants, malgré les sondages peu encourageants pour le candidat Pinochet ? Sans doute la persistance des clivages politiques traditionnels, qui ont empêché les partis de formuler une proposition alternative aux forces armées. Des pressions mal-venues aussi, comme la campagne de rumeurs savamment orchestrée il y a un an contre le général Matthei, et qui mettait en cause sa vie privée. A en croire les opposants, la mystérieuse vague d'attentats criminels dirigés en mai et juin contre les carabinières aurait eu pour objet de créer un climat d'insécurité au sein du corps policier, afin qu'il penche en faveur d'une candidature « sécuritaire ». Le général Stange, moins facile à convaincre que ses collègues, a cependant déclaré il y a quelques jours qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision.

Mais surtout, les trois armées devront tenir compte du poids de l'armée de terre, dont la volonté a jusqu'à présent emporté. Véritable pilier du régime, dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis le coup d'Etat de 1973 (ceux des carabinières, au contraire, ont diminué), présente à tous les points névralgiques de l'administration publique et dans les conseils d'administration des grandes entreprises, elle est d'une

fidélité à toute épreuve au général Pinochet. Celui-ci a su étouffer sans heurt les voix dissidentes et placer ses hommes liges en première ligne, tels le général Sinclair, vice-commandant en chef, qui passe pour l'éminence grise du régime, ou le général Valenzuela, qui tire les ficelles du pouvoir exécutif à partir du secrétariat à la présidence.

La Constitution garantit de toute manière aux militaires la possibilité d'exercer un contrôle institutionnel à travers le Conseil national de sécurité. Ainsi, c'est une conception radicalement nouvelle du rôle des forces armées qui a pris corps pendant les quinze dernières années, et que le général Pinochet a illustrée il y a peu en qualifiant de « sans objet » un arrêté du Conseil d'Etat stipulant que les militaires ne pouvaient pas intervenir dans la vie politique. « Il y a fort longtemps que nous le faisons », fit remarquer le chef de l'Etat. On comprend alors M. Patricio Aylwin, président du Parti démocrate-chrétien, pour qui la Constitution actuelle établit « un régime très présidentiel sous tutelle militaire permanente ».

GILLES BAUDIN.

● SURINAME : accord avec la France sur les réfugiés. — Le Suriname, la France et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont signé, jeudi 25 août à Paramaribo, un accord sur le rapatriement volontaire de 9 000 Surinamiens réfugiés en Guyane française, depuis 1986 et 1987, pour échapper aux combats entre l'armée et les rebelles de Ronny Brunswijk. Le HCR a été chargé de rechercher une aide financière et technique internationale, le Suriname ne devant pas supporter seul de coût du rapatriement. — (AFP.)

ÉTATS-UNIS : le 25^e anniversaire du grand discours de Martin Luther King

Le « rêve » du pasteur assassiné a fourni un bel argument électoral à M. Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

Les plus beaux rêves ne gagnent apparemment pas à être trop ressassés, ni les plus beaux discours à être trop commémorés. Il y a vingt-cinq ans, le pasteur Martin Luther King prononçait, à Washington, son plus célèbre discours pour l'égalité raciale, il « rêvait » à voix haute et devant deux cent mille personnes d'une Amérique où « les enfants ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau ». Un long chant d'espoir et de détermination, scandé de ce refrain *Je fais un rêve* qui appartient désormais à la mémoire collective des citoyens des États-Unis, un discours d'anthologie et une page d'histoire.

Pourtant, samedi 27 août, ni l'émotion, ni la foule attendue n'étaient vraiment au rendez-vous. Quelques dizaines de milliers de personnes étaient tout de même venues faire un tour du côté du mémorial d'Abraham Lincoln, s'asseoir sur l'herbe de part et d'autre du bassin où se reflète la perspective monumentale de Washington, transpirer sous une chaleur écrasante en écoutant une succession de discours de circonstance. Une assistance d'ailleurs beaucoup plus blanche que noire, avec une très forte proportion de « militants » radicaux, ou parfois simplement égarés dans une effrayante confusion mentale. « *SID-A-Regan, juifs-Hitler* », proclamait ainsi une grande pancarte : il s'agissait, à en croire ceux qui la brandissaient, d'établir un parallèle entre deux sortes de « victimes » et deux sortes d'opresseurs...

« Où est George ? »

Plus sérieusement, à la tribune, les orateurs développaient à peu près tous le même thème : le « rêve » de Martin Luther King (qui fut assassiné cinq ans après ce fameux discours) s'est, en un sens, réalisé — les Noirs, aujourd'hui, n'ont plus peur de voter, y compris dans l'Alabama ou le Mississippi, et ils peuvent descendre dans n'importe quel hôtel — s'ils en ont les moyens. Mais ils restent, pour la plupart, opprimés parce que pauvres, marginaux, voués aux quartiers sordides, au chômage et à la drogue.

Il faut donc passer à une autre étape de cette longue marche, « encaisser ce chèque sans provision » établi au cours des années 60, après les grandes batailles pour les droits civiques. La venue du docteur King, M^{me} Coretta Scott King — (qu'on avait vu récemment aux côtés de M^{me} Barbara Bush à la tribune d'honneur de la convention républicaine) — est venue dire que « ce rêve d'être libéré de la pau-

reté, du racisme, de la guerre et de la violence n'est pas une utopie ».

Le pasteur Jesse Jackson, qui aujourd'hui peut faire figure d'héritier spirituel, de successeur de Martin Luther King, était bien sûr là lui aussi, et il en a profité pour tirer à boulets rouges contre l'administration Reagan, présentée comme rétrograde, insensible aux préoccupations des Noirs : des propos d'autant plus faciles à tenir que le vice-président George Bush avait choisi de ne pas venir, laissant à son rival démocrate Michael Dukakis le champ libre.

M. Dukakis n'a pas manqué l'occasion, adaptant aux circonstances son classique discours de campagne pour apparaître comme un homme résolu à continuer sur la voie tracée par Martin Luther King. L'absence du candidat républicain peut sembler incompréhensible, surtout de la part d'un homme qui a fait des efforts remarquables en direction de l'électorat de couleur, mais qui aurait encore beaucoup à faire pour devenir « crédible » en ce domaine, tant l'image de son parti est mauvaise auprès de l'écrasante majorité des Noirs. M. Bush s'est contenté d'envoyer un message pour expliquer, en substance, que bien des progrès avaient été réalisés, mais qu'ils étaient fragiles, et qu'il fallait aller au-delà.

Le message n'a pas été lu à l'assistance, qui a scandé « *Où est George ?* », — en écho au refrain ironique entonné par les démocrates lors de leur convention d'Atlanta. De toute évidence, « George » et ses conseillers n'ont pas voulu courir le risque de se faire huer — un risque très réel devant un public aussi partisan. On aurait pu « rêver » d'une attitude plus courtoise, — mais la maigre réussite de cette journée a sans doute conforté le camp Bush dans l'idée qu'il avait bien fait de s'abstenir.

JAN KRAUZE.

● L'ancien président Delvalle s'est rendu à Miami. — L'ancien président Eric Delvalle, chassé du Panama en février dernier par le chef des forces armées Manuel Antonio Noriega, est sorti, le samedi 27 août, de six mois de clandestinité en gagnant Miami à bord d'un avion militaire américain. M. Delvalle effectuera à Miami une visite à caractère personnel et sera de retour au Panama dans les prochains jours, a fait savoir son ambassadeur à Washington M. Juan Sosa, en démentant que l'ancien président s'établirait aux États-Unis. M. Delvalle se « consacre à l'instauration de la démocratie au Panama », a déclaré l'ambassadeur. — (Reuters.)

1789
1989

JUILLET 1989 PARIS



Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire général de MAIRIE-EXPO, crée l'événement de l'année 1989 avec le SALON DU CITOYEN.

Le grand rendez-vous des Services Publics à la rencontre des Citoyens...
1989... en route vers un Etat Moderne.
Dans le cadre d'une Grande Exposition les Citoyens découvrent l'ensemble des Services Publics, les Grandes Administrations, les Institutions, les Sociétés Nationales.
La Fonction Publique change de visage.
Les Agents Publics rencontrent les Usagers.

Réalisation : RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE 7 Bis, Place du Palais Bourbon 75007 PARIS Tél : (1) 47.53.93.16.

Asie

BIRMANIE

Le régime semble perdre progressivement le contrôle du pays

La situation ne cesse de se détériorer en Birmanie, où la radio officielle a reconnu, le dimanche 28 août, que le gouvernement avait perdu le contrôle d'une ville importante. Une « administration autonome » a en effet été mise en place à Mawya, après la fuite des responsables du parti unique.

Des manifestations ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans la prison de Bassein (100 kilomètres à l'ouest de Rangoun), au cours de l'évasion de cent trente prisonniers.

Deux personnes, dont six prisonniers muets, ont été tués pendant les cinq derniers jours, au cours d'affrontements sporadiques, a annoncé lundi la radio officielle.

Les Chinois s'inquiètent du chaos régnant chez leur voisin méridional

La Chine est sortie de sa réserve pour exprimer, lundi 29 août, le souhait que la situation en Birmanie se calme « rapidement, de façon que le peuple birman puisse se consacrer à la construction économique nationale et à l'amélioration de son niveau de vie ».

Dimanche, le Quotidien du peuple exposait ainsi sous sa plume les exigences des Birmans de voir le régime de parti unique remplacé par le multipartisme, sans même avoir recours à un référendum.

Dimanche, des dizaines de milliers de manifestants ont assisté à Rangoun à la création d'une nouvelle association des étudiants. L'un des premiers gestes du général Ne Win lors de son arrivée au pouvoir en 1962 avait été d'interdire cette association et d'en raser le siège.

Diplomatie

La reprise de la CSCE à Vienne La dernière phase ?

Les ambassadeurs des trente-cinq pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (tous les pays européens, à l'exception de l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) ont repris leurs travaux, le lundi 29 août à Vienne, après ne s'être accordés que trois semaines de pauses. C'est à la demande conjointe de M.M. Roland Dumas et Hans-Dietrich Gensher, qui étaient intervenus l'un et l'autre devant la CSCE le 1er juillet dernier, que les négociateurs de Vienne ont accepté d'abréger leurs vacances.

Le document final, sur lequel travaillent les délégués à Vienne, a été inscrit dans le processus engagé à Helsinki en 1975 et porte sur trois domaines. Le premier est relatif aux droits de l'homme : il s'agit d'aller au-delà des principes contenus dans l'Acte final d'Helsinki par des textes plus précis qui garantiront un meilleur respect des droits et libertés fondamentaux et instaurent entre les trente-cinq pays un processus de suivi.

MALAISIE

Sévère défaite pour le premier ministre lors d'une élection partielle

Cette élection, qui a pris des proportions d'affaire d'Etat, est la conséquence directe de la mise en question de la légalité du principal parti du pays, l'Organisation nationale de l'Union malaise (UMNO), traditionnellement représentant de la majorité malaise.

Le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le coup est dur. Au cours d'une élection partielle qui s'est déroulée jeudi 25 août à Johore-Baru, capitale de l'Etat du Johore, le candidat du gouvernement a été écarté par son concurrent.

Le gouvernement, conscient de la fragilité de son candidat, avait tenté d'en minimiser la signification. Depuis jeudi, M. Mahathir affirme que l'élection de Johore, qui s'est déroulée sans le moindre incident, est bien la preuve qu'il n'est pas le dictateur que dénoncent ses adversaires.

Datuk Shahrir Samad, ancien ministre des affaires sociales, avait, il y a quelques semaines, démissionné de son siège pour se représenter comme candidat indépendant. Il voulait avant tout tester la popularité du premier ministre, jugé trop autoritaire par nombre de citoyens.

Mais la victoire du candidat indépendant encourage déjà les dissidents de l'ancienne UMNO à provoquer d'autres élections partielles. Dans l'entourage du premier ministre, on songe à introduire un amendement à la Constitution qui découragerait ce genre de scrutin.

CHINE : la visite de M. Takeshita M. Deng Xiaoping souhaite un « nouveau type de relations » entre Pékin et Tokyo

La visite sans surprise du premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, en Chine a confirmé une volonté commune de tirer un trait, provisoirement en tout cas, sur les relations de deux pays du temps de M. Nakasone.

M. Deng Xiaoping, qui avait interrompu ses vacances pour saluer, tout bonnement, vendredi 26 août, le chef du gouvernement japonais, a proclamé la nécessité d'un « nouveau type de relations fondées sur la confiance mutuelle » entre Pékin et Tokyo.

Il a entrepris, samedi, une tournée en province dont l'itinéraire met l'accent sur l'héritage culturel commun à la Chine et au Japon : le grand sanctuaire bouddhique de Dunhuang sur la route de la soie et l'ancienne capitale de Xian, où fut entré le fondateur de l'empire chinois.

Afghanistan

L'aéroport de Kaboul attaqué par la résistance

La résistance a lancé, le samedi 27 août, contre l'aéroport de Kaboul, une attaque à la roquette « sans précédent » par son intensité, selon l'agence soviétique Tass, faisant quatre morts, dont deux soldats soviétiques.

Desarmement

Les trois premiers SS-20 détruits en URSS

L'Union soviétique a procédé, le dimanche 28 août, à la destruction par explosion des trois missiles SS-20 à Kapoustine-Yar, près de Volgograd.

Belgique

La police intervient contre une réunion d'extrême droite

Une trentaine de personnes, dont neuf Britanniques, ont été interpellées lors d'une réunion organisée par un groupuscule d'extrême droite belge, le samedi 27 août à Courtrai. Ces personnes ont été arrêtées en pleine rue alors qu'elles se faisaient photographier en tenue paramilitaire.

Yugoslavie

Nouvelle manifestation en faveur des Serbes du Kosovo

Plus de vingt mille personnes, rassemblées sur la place centrale de Titov-Grads, dans la province autonome de Voïvodine, ont une nouvelle fois manifesté, le samedi 27 août, leur solidarité avec les Serbes et les Monténégrins vivant au Kosovo, ainsi qu'avec la politique du Parti communiste serbe.

RDA

Six réfugiés quittent la représentation de la RFA à Berlin-Est sans visas pour l'Ouest

Six Allemands de l'Est, qui s'étaient réfugiés, le jeudi 26 août, dans les locaux de la représentation de la RFA à Berlin-Est pour obtenir des autorisations de voyage à l'Ouest, ont quitté le bâtiment, le dimanche 28 août, avec comme seule garantie des autorités de la RDA qu'ils ne seraient pas poursuivis. Ces-ci ne se sont pas engagés à leur accorder de permis de voyage.

A TRAVERS LE MONDE

Inspection soviétique en Sicile

Deux inspecteurs soviétiques se sont rendus, les 26 et 27 août, sur la base de FOTAN à Comiso (Sicile), en application du traité soviéto-américain sur les missiles nucléaires intermédiaires (FNI).

Desarmement

Les trois premiers SS-20 détruits en URSS

L'Union soviétique a procédé, le dimanche 28 août, à la destruction par explosion des trois missiles SS-20 à Kapoustine-Yar, près de Volgograd.

Le Monde PUBLICITE
Général: André Fontaine
Directeur de la publication: Jacques Fauvet
Directeur adjoint: Hubert Beau-Méry
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social: 620 000 F
Principaux associés de la société: Société civile, Les Rédacteurs du Monde, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, Jacques Fauvet, Hubert Beau-Méry, Jean-Louis Gaudin.

M. Michel Rocard propose la date du 6 novembre pour le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie

Avant de quitter Nouméa, M. Michel Rocard a annoncé, dimanche 28 août, qu'il proposera officiellement au président de la République...

A Hienghène, où il a été reçu par M. Jean-Marie Tjibaou, maire du village et président du FLNKS, M. Rocard a souhaité que « l'information soit le reflet de toutes les communautés ».

radios privées de Nouvelle-Calédonie soit « réalisées rapidement et avec le souci de respecter l'équilibre géographique, politique et communautaire sur le territoire ».

A Canala, M. Rocard, évoquant l'épineux dossier de la justice qui avait soulevé dans un proche passé de si vives polémiques, a plaidé pour un rapprochement entre le monde mélanésien et les institutions judiciaires.

L'impératif de la formation aura été finalement le grand leitmotiv de ce séjour. Revenant sur ce pari, le chef du gouvernement a rendu

public un vaste programme de quatre mille « jeunes stagiaires pour le développement » chaque année, afin de participer à la réalisation de projets communaux, et de quatre cents cadres « principalement mélanésiens ».

S'adressant aux maires de l'archipel, réunis dimanche après-midi à Nouméa, M. Rocard a

mis l'accent sur l'importance du rôle des communes dans le processus d'apaisement : « Rien ne se fera sans votre concours », a-t-il dit.

Dressant le bilan de l'action menée depuis la formation de son gouvernement, M. Rocard a notamment souligné : « Je crois que, au-delà de l'émotion du dialogue renoué et de la réconciliation amorcée, il faut rester lucide. Personne n'est à l'abri d'un incident plus ou moins grave, du geste irresponsable et incontrôlé d'une personne isolée ou d'un provocateur. Criminel serait celui qui tirerait parti d'un tel incident pour revenir en arrière et mettre à bas ce qui a été entrepris par une si longue et si douloureuse patience ! »

M. Rocard, qui devait être de retour à Paris lundi en début d'après-midi, a souligné que « la Nouvelle-Calédonie ne sera pas un dossier que l'on referme une fois les pages les plus brûlantes tournées ». Et il a exprimé son intention de revenir sur le territoire.

Un beau dimanche à Canala...

CANALA de nos envoyés spéciaux

Au volant de son car, Gaëtan Dohouadé a le sourire. A côté, dans la cour de la gendarmerie, ce mini fortin qui surplombe le village, ses copains rient sous cape. Si on lui avait dit il y a quelques jours qu'il servirait de chauffeur à toutes les têtes galonnées de Nouvelle-Calédonie, lui qui est l'un des dirigeants du comité de lutte FLNKS de Canala ! Les généraux et autres officiers supérieurs ne se doutent pas qu'ils ont pour guide le chef des « guérilleros ».

Le général Vidal, chef de l'opération « Victor » à Ouvéa, piloté par l'ancien chauffeur d'Éloi Machoro lors des déplacements clandestins de ce dernier aux heures chaudes de 1984 ! Image symbolique de la réussite du voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie.

Il est vrai que, dès l'atterrissage des hélicoptères sur le terrain de football du village, M. Rocard pouvait se douter que sa rencontre avec les irréductibles de Canala ne serait pas entachée de fausses notes. Comme la veille à Pôindimié, la thématique des deux drapeaux dominait les esprits. « Je vous offre ce drapeau symbole de la lutte de notre peuple pour sa survie, pour qu'il grandisse à l'ombre du vôtre », a lancé Arthur, chef coutumier de Canala, qui depuis trois mois avait pris le maquis, en remettant à un premier ministre au comble de l'émotion un casse-tête orné du drapeau de Kanaky.

Quelques instants plus tôt, Arthur, piétinant le sol, tournoyant sur lui-même et brandissant le casse-tête, avait retracé la généalogie des clans de Canala. Moment intense. « Ce genre d'accueil coutumier est rare », murmuraient certains Canaques dans la foule. M. Rocard le sait-il ? Chez les Mélanésiens, si jaloux de leurs secrets coutumiers,

le récit des généalogies où l'orateur se dévoile à l'étranger est, en effet, beaucoup plus qu'une simple formalité d'accueil : une manière privilégiée de sceller l'alliance.

Gaëtan est méconnaissable. Lui d'ordinaire si ombrageux, voilà qu'il se met à fanfaronner. Son dernier fait d'armes le plonge dans une intense jubilation : il vient de tendre un guet-apens imparable à la gendarmerie. Qui eût pensé que l'état-major au grand complet, fendant le public militant sur les talons de M. Rocard, serait contraint de « défilier » sous une forêt de drapeaux de Kanaky. « Le colonel Jorcadour était pourtant venu m'avertir : « Surtout pas de drapeaux ! » J'avais répondu : « OK, pas de problème », savoura Gaëtan le rusé.

Il est partout, naviguant entre les notables et les dignitaires de la République. Avant d'installer le général Vidal sur la banquette de son car, il a coïncé M. Rocard sous le préau du collège. Le premier ministre a eu droit à la lecture d'un catalogue de revendications bien serré. Gaëtan a demandé, en vrac, « la reconnaissance de nos représentants coutumiers au lieu des chefs nommés par l'administration », la mise en place « d'une saison de jus de fruits et de trois unités de production de café afin de maîtriser le produit fini », avant de rappeler que les tribus « revendiquent les terres des colons pour y installer des jeunes ».

« Il est difficile de conduire à deux »

Léopold Jorcadour lui-même, qui avait bougé les accords de Matignon avant de dénoncer publiquement la « méthode Rocard », a mis un bémol à sa mauvaise humeur. Le préfet Christian Blanc, le fameux « missionnaire du dialogue », l'a pris par le coude pour l'amener pacifiquement avec le premier ministre, lequel

avait fort mal réagi aux éclats parisiens du porte-parole des guérilleros. « Il y a du chemin de parcourir, n'est-ce pas ? », essaie M. Rocard. « C'est bon, tout rentre dans l'ordre », répond M. Jorcadour. Echanges brefs mais courtois. C'est le dernier coup diplomatique de M. Blanc, qui expérimente de nouvelles méthodes de réconciliation à ciel ouvert.

Ainsi, le discours de M. Jean-Marie Tjibaou a fini par porter. L'accueil de Canala, c'est avant tout le triomphe de la ligne personnelle du chef du FLNKS. La veille, à Pôindimié, M. Tjibaou avait lancé au public canaque venu à la rencontre de M. Rocard : « Nous devons être fiers d'être des hommes d'ici, autonomes ou indépendants, mais en produisant notre propre richesse. Sortir par la grande porte avec un hymne et un drapeau pour revenir par la porte de derrière pour mentir ? Non ! Notre dignité vaut plus que ça ! Il faut commencer à faire un bout de chemin ensemble pour que l'avenir, quel qu'il soit, et qui pour nous est l'indépendance, puisse être abordé dans la sérénité ».

Leopold Jorcadour, pourtant, regrette que le premier ministre ne soit pas allé dans sa tribu de Géliama constater les dégâts des derniers événements : spectacle de cases incendiées et d'abris de tôles troués de balles. On imaginait mal, en effet, les officiers de la gendarmerie se rendre là-bas en cortège, sous l'ombrelle des drapeaux de Kanaky, contempler leur « œuvre ».

Mais il est satisfait de cette visite ministérielle : « C'est important qu'ils soient venus, que tout le monde constate qu'à Canala il n'y a ni bandits ni terroristes. Ce discours de M. Rocard, nous l'avons souvent entendu, mais, cette fois, le premier ministre paraît être plus engagé dans ses projets. Aujourd'hui, nous avons une chance minime, et nous saisissons cette chance. Nous avons signé les papiers comme on signe

une assurance et une carte grise quand on achète une voiture. Maintenant, il faut voir si le véhicule roule. Le problème, c'est qu'avec le RPCR, nous sommes deux dans la cabine de pilotage, et qu'il est difficile de conduire à deux. On l'a déjà vu au moment du statut Pisani, où nous étions deux à conduire, et nous, les Canaques, nous nous sommes retrouvés au bout du compte entre la roue et le godron ».

Un premier ministre socialiste est venu...

On croyait rêver, ce dimanche, à Canala ! Joachim Nimbo, qui guettait il y a peu le débarquement des « fachos », jumelles rivées sur le nez et talkies-walkies plaqués sur le temps, avouait son émotion en

entendant à la radio le message d'espoir qu'un élève caldoche avait adressé à M. Rocard. La veille, sur la côte ouest, à Pouembout, Roger Menneson, dont la ferme avait été incendiée au plus fort des troubles, avait confié au premier ministre : « J'espère que, avec votre venue, ma fille et mes petites-filles pourront dire à leurs enfants et à leurs petits-enfants quand elles parleront de Michel Rocard : « C'est le premier ministre de la V^e République qui a su rassembler les Calédoniens et leur redonner espoir... » La voix mouillée, Joachim Nimbo surenchérit : « Moi aussi, j'espère pouvoir dire un jour à mes enfants et petits-enfants qu'un premier ministre socialiste est venu et a réglé le problème calédonien ».

Les pales de l'hélicoptère soulèvent l'herbe sèche du terrain de foot-

ball. C'est le moment du départ. M. Rocard s'envole, le cœur léger. Il n'a pas manqué de rappeler, lors de ce séjour, que sa politique s'est inspirée de la philosophie énoncée par le président de la République dans sa Lettre à tous les Français. Comme si le premier ministre voulait avoir, aux yeux de l'Élysée, le triomphe modeste et partager les dividendes calédoniens.

Gaëtan, lui, est radieux. La belle journée ! Le chef de brigade, son ennemi d'hier, tente une plaisanterie : « Allez, maintenant, c'est fini, on s'embarque... » O.K., enchaîne Gaëtan, à condition qu'on signe un accord m'assurant l'immunité. Une véritable fraternité est en train de saisir la Nouvelle-Calédonie : tout le monde veut signer des accords !

FREDERIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

M. Le Pen annonce une « campagne vigoureuse » pour un « non catégorique »

Même sans groupe parlementaire, M. Jean-Marie Le Pen se livre aux plaisirs des grands de la politique : le discours de rentrée. Le président du Front national l'a prononcé le samedi 28 août dans sa cité natale de La Trinité-sur-Mer (Morbihan) devant quelque cent cents personnes. Ce fut essentiellement pour critiquer la politique gouvernementale en Nouvelle-Calédonie et confirmer que son parti appellerait à voter « non » au référendum annoncé par M. Michel Rocard.

Des raisons « géopolitiques, géostratégiques, politiques et juridiques » conduisent M. Le Pen à estimer que « quel qu'on fasse, il n'est pas possible d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie, même si la population le souhaitait », et tout processus allant dans ce sens pourrait être considéré « comme un acte de haute trahison ». « Il n'y a pas de possibilité de sécession d'un de nos territoires », a affirmé le président du Front national, qui a ajouté que le « respect strict » de la Constitution « devrait interdire l'usage du référendum populaire dans cette affaire ».

M. Le Pen a prévenu que son parti mènerait une « campagne vigoureuse et méthodique pour un non catégorique » lors du référendum et ajouté : « J'espère que François Mitterrand, s'il est battu au référendum présentera sa démission comme le fit le général De Gaulle ». Sur le contenu même de l'avant-projet de loi référendaire, il a fait remarquer : « Comment pourra-t-on à l'avenir lutter contre le terrorisme dans le monde après avoir aboli les terroristes de la grotte d'Ouvéa ? »

En prévision des élections locales à venir, le patron de l'extrême droite a expliqué que, lors des législatives du printemps, son mouvement avait « dans un objectif d'intérêt national supérieur brisé la vague rose » en permettant, selon lui, l'élection de députés UDF et RPR, mais que cela « n'entraîne pas que, dans les prochaines élections, et notamment locales, un tel système perdure ». « Qu'on ne compte plus sur les voix des électeurs du Front national si on ne leur accorde pas dans nos institutions la place qu'ils méritent », a prévenu M. Le Pen.

L'hommage de M. Blanc à M. Pisani

La surprise de ce voyage n'est venue ni d'un éclat caldoche, ni d'un dérapage indépendantiste, mais d'un vibrant hommage rendu à M. Edgard Pisani, lors d'une soirée mondaine à Nouméa.

En recevant, samedi soir, à la résidence du Haut Commissariat, des mains de Michel Rocard, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, le préfet Christian Blanc, coordinateur de la « mission du dialogue », a profité de l'occasion pour louer les mérites de M. Pisani, ancien délégué du gouvernement à Nouméa durant les troubles de 1984-1985, dont il a été, à l'époque, le bras droit. « C'est un homme d'un fantastique courage », a déclaré M. Blanc, en concluant par ce cri du cœur : « J'aime M. Pisani ».

Le Tout-Nouméen en grand blanc et en robe longue, a grimacé. Les indépendantistes, qui faisaient leur première apparition depuis des lustres dans une réception officielle, ont souri.

Selon l'IPSOS 52% de Français de métropole favorables à l'indépendance

52% des personnes interrogées se déclarent « plutôt favorables à ce que la Nouvelle-Calédonie devienne un jour indépendante », selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le lundi 29 août, dans Le Point (1). En revanche, 32% des interviewés se déclarent hostiles à cette idée, et 16% ne se prononcent pas. 69% des sondés envisagent d'ailleurs de se rendre aux urnes, le 6 novembre prochain, à l'occasion du référendum sur l'avenir de l'archipel.

Si l'accord signé le 20 août dernier entre les délégations du FLNKS et du RPCR apparaît comme une victoire pour MM. Michel Rocard et Louis Le Pen, aux yeux de 44% des consultés, les Français semblent partagés sur sa portée. 35% des personnes interrogées estiment que cet accord « répond pour plusieurs années aux problèmes de la Nouvelle-Calédonie, mais 32% partagent un avis contraire et 33% refusent de se prononcer.

(1) Sondage effectué les 23 et 24 août auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

● M. Fabius félicite M. Rocard. « Le voyage de Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie, après l'accord du 20 août dernier, constitue une grande réussite », a affirmé, le dimanche 28 août, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

Le Monde 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Includes subscription table with columns for Tarifs, France, Benelux, Suisse, and Autres pays. Also includes contact information for advertising and circulation.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA. 1629 Pine Street at Van Ness - San Francisco, Ca 94109. MBA Master of Business Administration. 3rd Cycle Diplômés de l'enseignement supérieur. 2nd Cycle Intensif.

istes

enfin les centristes du CDS
on l'a quitté avant les
s, on retrouve leur président,
re Méhaiguerie, en cette re-
jours aussi prudent pour
l'évolution des mœurs chez
alistes. « On a l'impression
gouvernement continue de se
diriger par le PS » on n'a pas
ion claire de ce qu'il veut
jugé-t-il, selon une analyse
déplairait point à M. Laurent
il n'est pas non plus décidé à
éleger par M. Girard
« L'UDF ne devant être à
« une structure de coor-
« légère ». Mais il est, en
e, bien décidé à tout faire
forcer le poids de son parti.

**Le choix cornélien
de M. Méhaiguerie**

é par les élections auto-
portantes pour sa formation
lourd dans les conseils gé-
M. Méhaiguerie continue,
instant, de jouer les deux
de l'endurance et de la
« Nous sommes prêts à
pas, continue-t-il mé-
la répéter, si d'autres font

initatives prises par les mini-
l'ouverture et par les mini-
le ravissent pas forcément,
mesure où elles pourraient
voire contrarier, le projet de
cement du CDS. Mais
haiguerie sait aussi que les
ances électorales et ses fon-
chef de parti lui donnent
arge de manœuvre plus
Comment rester l'interoc-
vilégié et indispensable, faire
S, comme il le pré-
ent de référence de l'op-
ans faire implorer de l'op-
opposition avant les élec-
ales : tel est le choix corné-
vant lequel le président se
trouve aujourd'hui placé. Le
cart n'a jamais été le pré-
sontation la plus contrain-

DANIEL CARTON

Selon l'IFOP

l'opinion est stable

Français demeurent dans
stabilité à l'égard de leur gou-
v. 51 % des personnes inter-
rogées déclarent satisfaction de
de M. François Mitterrand,
que 47 % déclarent cette
le mois dernier selon le son-
dage par l'IFOP et publié le
11 dans le Journal du diman-
che. Les résultats de la République
en revanche, la défiance de
des interrogés (au lieu de
10 points).

même, l'opinion menée par
le: Richard est jugé positif
R des sondages réalisés le mois
1, mais est passée de 23 %
10, 20 % des personnes inter-
rogées ont des réserves sur
l'œuvre du premier ministre.

sondage a été réalisé du 16 au
18 août auprès d'un échantillon
représentatif de 1 000 personnes par

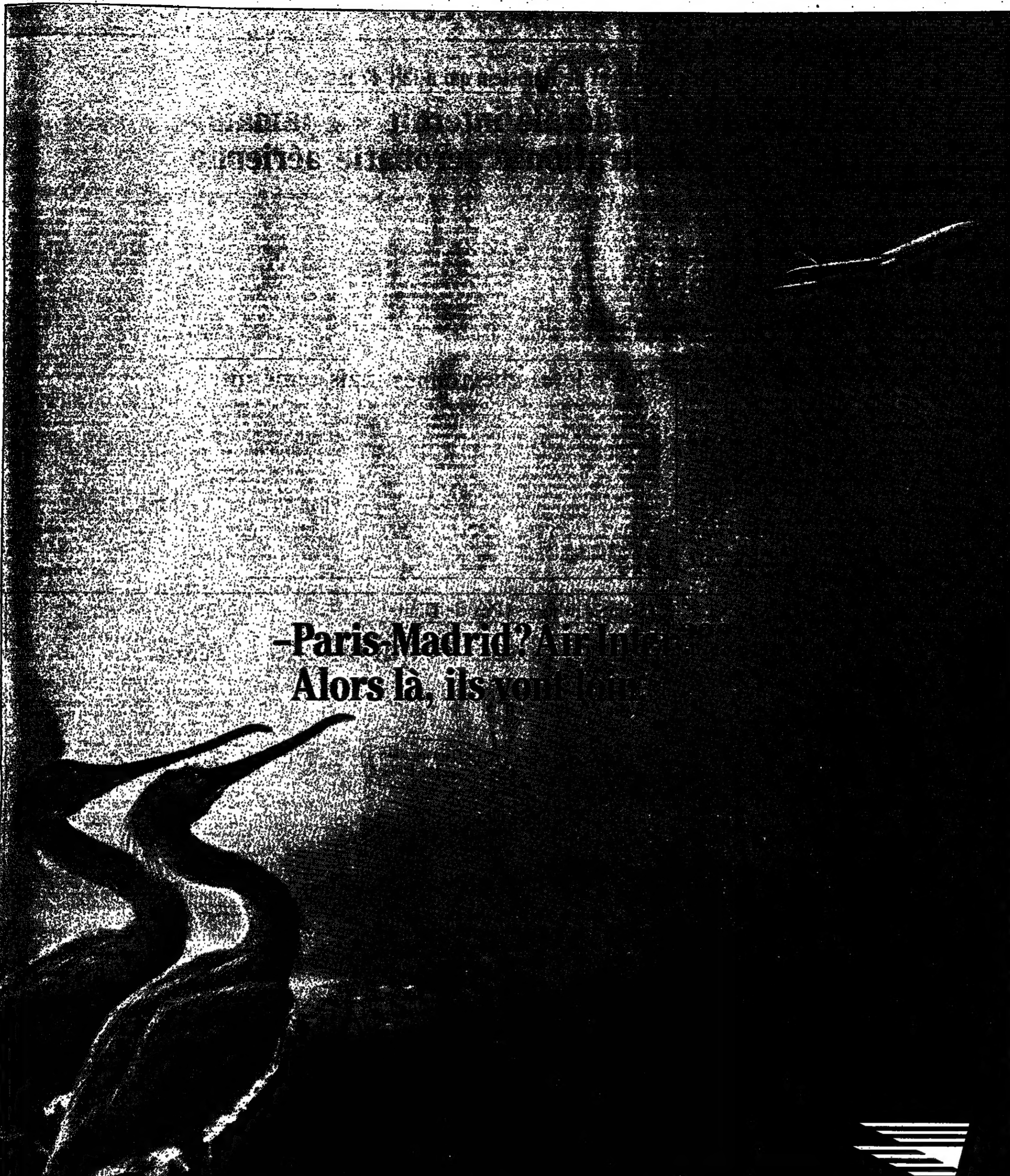
**PHILIPPE
DJIAN**

l'autre le plus branché de
général en ce qui concerne
les affaires de la Cour de Cassation.
privé de son poste en 1987,
est devenu en 1988 le long-
temps directeur de la Cour de
Cassation.

TECHINE

de services font
de la Cour de Cassation.
de la Cour de Cassation.
de la Cour de Cassation.
de la Cour de Cassation.

B



**-Paris-Madrid? Air Inter
Alors là, ils vont...**

AIR INTER

A PARTIR DU 10 SEPTEMBRE
SOUS NUMÉRO DE VOL AIR FRANCE
LUNDI ET SAMEDI - ORLY SUD 15 H 25 / MADRID 17 H 15
MADRID 18 H 05 / ORLY SUD 19 H 55
NOUVEAUX HORAIRES A PARTIR DU 30 OCTOBRE. RENSEIGNEMENTS
AIR INTER: 45 39 25 25 OU VOTRE AGENT DE VOYAGES.

Société

Après l'accident de Ramstein qui a fait 47 morts

L'Allemagne fédérale interdit « à jamais » toute démonstration d'acrobatie aérienne

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Rupert Scholz, a décidé que « plus aucune démonstration d'acrobatie aérienne n'aurait jamais lieu en République fédérale » à la suite de la chute, sur l'aérodrome de Ramstein, de trois avions de la patrouille acrobatique italienne qui participait, dimanche 28 août, à une fête aérienne. Selon les organisateurs du meeting, quarante-sept personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe, qui a relancé la polémique, outre-Rhin, sur les vols à basse altitude au-dessus de sol ouest-allemand.

Les appels des sociaux-démocrates, des Verts et de l'Eglise protestante de Rhénanie-Palatinat, invitant à boycotter « cette banalisation, idéologiquement et idéologiquement des engins de guerre », étaient restés presque sans écho. Une autre manifestation organisée dans une localité voisine par le SPD, au cours de laquelle le dirigeant régional du parti, M. Rudolf Scharping, avait stigmatisé « l'ignorance et l'arrogance des militaires », n'avait réuni que cinq cents personnes. Aujourd'hui, ces initiatives ultra-minoritaires apparaissent comme prophétiques. Le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, M. Johannes Rau, ne peut que se féliciter, a posteriori, d'avoir refusé de présider un meeting semblable, près de Cologne.

Le show aérien de Ramstein était sur le point de s'achever peu avant seize heures. En guise de bouquet final, on devait assister à la prestation de la Freche tricolor (les Flèches tricolores), la patrouille de haute voltige de l'armée de l'air italienne, équipée d'avions de type Aeromacchi MB-339-A. En effectuant une figure dite de « rapprochement », deux appareils entrant en collision. Ils ont entraîné un troisième qui va s'écraser au pied de la tribune d'honneur que les officiels ouest-allemands et les hauts gradés américains venaient à peine de quitter.

Les images diffusées dimanche soir par la télévision ouest-allemande montrant qu'une boule de feu, formée par le carburant enflammé et par les débris incandescents des appareils, s'est abattue sur la foule très densément rassemblée sur la piste d'atterrissage. C'est la panique immédiate. Des barreaux en bois abritant des vendeurs de bière et de saucisses s'enflamment comme des fûts de paille. Des cris de terreur et de douleur s'élèvent de la foule qui se met à courir en tous sens.

Lundi matin, les sources ouest-allemandes et américaines divergent sur le nombre des victimes. La police de Rhénanie-Palatinat faisait état de trente-huit morts et de plus de quatre cents blessés, dont quarante se trouvent dans un état critique. Les forces américaines, organisatrices du meeting, font état, elles, de quarante-sept morts. Il s'agit du plus grave des accidents s'étant produits lors d'une démonstration aérienne en Europe occidentale. Le 5 septembre 1987, la chute d'un hélicoptère américain transportant des parachutistes participant à un meeting près de Mannheim avait fait quarante-six victimes, mais il s'agissait à l'origine des passagers de l'appareil.

Les réactions dans les milieux politiques ouest-allemands et à l'étranger ont été immédiates. Dès lundi matin, le ministre de la défense, M. Rupert Scholz, annonçait l'annulation de toutes les démonstrations d'acrobatie aérienne en RFA. L'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn manifestait son « trouble profond devant cette tragédie » et le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, s'est déclaré « bouleversé par cette horrible catastrophe ». Les partis d'opposition en RFA — les sociaux-démocrates et les Verts — ont exigé, de leur côté,

BONN

de notre correspondant

Le meeting aérien organisé, dimanche 28 août, sur la base américaine de Ramstein, près de Kaiserslautern, dans le Palatinat, avait tout pour être une grande fête populaire : le temps était magnifique, la foule — cinq cent mille personnes venues de toute la région — voyait à l'occasion d'un dernier plaisir au grand air avant la fin des vacances. On n'avait pratiquement aucune attention distraite aux quelques dizaines de porteurs de pancartes pacifistes qui étaient venus protester contre ce meeting.

La fête de Ramstein était sur le point de s'achever peu avant seize heures. En guise de bouquet final, on devait assister à la prestation de la Freche tricolor (les Flèches tricolores), la patrouille de haute voltige de l'armée de l'air italienne, équipée d'avions de type Aeromacchi MB-339-A. En effectuant une figure dite de « rapprochement », deux appareils entrant en collision. Ils ont entraîné un troisième qui va s'écraser au pied de la tribune d'honneur que les officiels ouest-allemands et les hauts gradés américains venaient à peine de quitter.

Des pilotes chevronnés mais téméraires

Officiellement créée en 1956 et stationnée près d'Udine, la patrouille acrobatique italienne est connue pour la témérité de ses pilotes et, parfois, pour leur non-respect des réglementations de vol dans les pays qui organisent des fêtes aériennes. Au point qu'elle est interdite en France depuis qu'elle s'est livrée à des figures particulièrement risquées au salon aéronautique de Bourget et lors du vingt-cinquième anniversaire de la Patrouille de France, en 1978, au-dessus de la base-école de Salon-de-Provence.

Constituée de dix avions à réaction Aeromacchi MB-339, qui peuvent atteindre 800 kilomètres à l'heure au niveau de la mer, la patrouille italienne est composée de quatorze pilotes militaires, sélectionnés au sein de l'armée de l'air italienne. Pilotes de combat chevronnés et très entraînés, à raison de sept à huit démonstrations hebdomadaires (répétitions et participation à des meetings officiels), ces hommes ne sont pas de fantasistes. Mais ils sont réputés pour rechercher des figures particulièrement risquées et spectaculaires, notamment en piqué final ou en ras-mottes.

Souvent, les organisateurs de fêtes aériennes leur ont reproché de ne pas respecter les règles de vol dans la mesure où les limitations italiennes sont plus tolérantes. L'avion utilisé est de construction italienne et son entretien est assuré par une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens attachés à la patrouille. Le moniteur Aeromacchi MB-339 est un avion très éprouvé, dont l'armée de l'air italienne se sert depuis 1979 pour l'instruction de ses pilotes et qui a été très bien vendu à l'exportation.

Interdiction totale et définitive des meetings aériens. Cette catastrophe intervient alors que se développe depuis quelques mois en République fédérale une opposition aux vols d'exercice à basse altitude effectués par des avions de l'armée de l'air ouest-allemande et par des appareils des forces alliées en RFA. Au printemps dernier, une série d'accidents avaient soulevé l'émotion dans le pays et déclenché une polémique sur la nécessité de ces vols d'entraînement. A l'occasion du plus spectaculaire de ces accidents, au mois de mai dernier, un appareil s'était écrasé à moins de 100 mètres d'une centrale nucléaire, près de Landshut, en Bavière, déclenchant dans la population la crainte retrospective d'un nouveau Tchernobyl.

Sept personnes pour le cambriole d'une...

Sept personnes, sur l'île de la Réunion, ont été impliquées dans le cambrioleage avec violence, commis le 9 septembre dernier, par le juge de l'île, François Sampieri, et ce...

Saint-Anthème (Puy-de-Dôme)

Chronique d'un bourg obscur et qui entend le rester

SAINT-ANTHÈME

de notre envoyé spécial

Jouant la minuscule et fraîche chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Rencontre où, pour une pièce de 1 franc glissée dans un appareil, on peut accompagner ses prières de quelques minutes de musique sacrée, le petit cimetière de Saint-Anthème est la dernière demeure de générations de Fougeroux. Parents le plus souvent, mais aussi homonymes : Famille Fougeroux Fougeroux, il-on sur des tombes.



pourrait être traité sur place et faire vivre une petite industrie locale.

Les agriculteurs de montagne, très assistés par des subventions de toute nature, ne meurent pas de faim : mais à visiter des fermes au confort d'un autre âge et des jasseries — habitats d'estive spécifiques à cette contrée, ou bittes et gens ne sont pas surpris que par une cloison — ou à entendre les paysans se plaindre amèrement des quotas laitiers et du cercueil de l'endettement, on comprend que leurs enfants ne veulent pas, à quelques exceptions près, reprendre l'exploitation familiale.

Sur les neuf cent vingt-neuf électeurs inscrits dans cette commune du Puy-de-Dôme, cent sept portent ce nom et l'on peut facilement doubler leur nombre en comptant les enfants. Même un généalogiste se perdrait entre cousinage et voisinage, et, pour se situer entre elles, beaucoup de familles se sont mutuellement attirées, selon le degré d'estime, des surnoms ou des sobriquets...

De tout temps, Saint-Anthème a prêté sa litière d'amitié et d'intérêts avec Montbrison, jugée mieux approvisionnée, mieux desservie (c'est le plus proche gare SNCF), plus accueillante ; à égale distance — moins de 25 km — Ambert et l'évocation même des Copains de Jules Romains lui paraissent bien lointains. Et puis, Saint-Anthème et ses citoyens d'adoption veulent méritoirement à droite (1), dans une circonscription sociale où Thiers — fief de M. Adélaïde-Pouff, député et maire PS — n'est pas toujours un « petit père » pour eux...

Un ou deux articles dans le Progrès et le Montagnier, un reportage de FR 3 Auvergne : quelle histoire, où l'unique dépositaire de journaux vend d'abord des articles-ménages ! Très vite donc à l'ombre de la grande église ou du petit cimetière, on s'est jeté à la tête les turpitudes d'un trépassé ou la « faute » d'une arrière-grand-tante.

Vocation touristique ?

Le commerce est pratiquement frappé. Depuis la disparition, en 1978, de l'usine de jouets Geiger, qui a employé jusqu'à cent trois ouvriers, le déclin du village d'Ance s'est précipité. On n'en finit plus, ici, d'énumérer les cessations d'activités : un hôtel, des cafés-restaurants, des commerces d'alimentation, un horloger-bijoutier, une mercerie, plusieurs succursales de banques, etc. On ne peut plus, à Saint-Anthème, se chausser ou se vêtir, encore moins se rassembler. Pour joindre les deux bouts, M. Gilbert Fougeroux, qui tient la tabac-pâtisseries, est bidouillé à ses heures, et M. Albert Vray, l'assureur, conduit, pour 1 800 francs par mois, le car de ramassage scolaire.

Un comité de soutien pas soutenu

Le bourg auvergnat a toujours eu des relations difficiles, au sens propre et au figuré, avec sa capitale régionale et le reste du département : Saint-Anthème est assis au sud-est du Puy-de-Dôme, à 110 km de Clermont-Ferrand. Mais il se trouve à la lisière de la Loire et à 85 km de Saint-Etienne. Ce sont des Stéphanois et non des Clermontois qui possèdent des résidences secondaires dans cette commune, dont ils sillonnent, l'hiver, le petit domaine skiable de Prabuou et où...ils votent.

Michèle Castaing

Le couronnement

Même les policiers et les magistrats se refusent à reconnaître, leur succès, que le cambrioleage avec violence, commis le 9 septembre dernier, par le juge de l'île, François Sampieri, et ce...

Une parfaite collaboration

Dans cette affaire, les magistrats ont mis les rieurs de leur côté. Elle, de « l'agence policière », d'assaut, n'avait eu aucune victime, ni le coup de feu tiré par le juge. Depuis, le préfet Broussard a admis que les magistrats n'avaient servi qu'une médiocre polisse « d'Etat » dans laquelle le juge n'avait pas joué un rôle.

Société

A Marseille

Sept personnes inculpées et écrouées pour le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne

Sept personnes, sur les treize qui avaient été interpellées le vendredi 26 août (Le Monde daté 28-29 août) dans le cadre de l'enquête sur le cambriolage avec prise d'otages d'une caisse d'épargne de Marseille, commis le 9 février 1987, ont été inculpées, dimanche 28 août, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-François Sampieri, et ont été écrouées.

Il s'agit de cinq des auteurs présumés du cambriolage : Gérard Hadjilouloudès, trente-six ans ; Raphaël de Palmes, trente-sept ans, et son frère Robert, trente-six ans ; Marcel Franceschetti, quarante-sept ans, et Aoumeur Youssi, trente-huit ans, des malfaiteurs chevronnés qui ont été inculpés de vols aggravés, séquestration, tentative d'homicide volontaire et association de malfaiteurs ainsi que de deux de leurs proches : Patricia Gonzalez, compagne de Youssi, et José Jardí, dit « la Vieille », poursuivis pour recel aggravé.

Selon la police, le gang comprenait une dizaine de membres. Deux d'entre eux, considérés comme les organisateurs de l'opération : Stéphane Lanza, trente-quatre ans, et Christian Checchi, vingt-six ans, ont été arrêtés le 19 septembre 1987, en Espagne, en compagnie d'un autre malfaiteur, Mouir Mahimoud, qui, comme eux, fait l'objet d'une procédure d'extradition. Deux autres : Michel Hadjilouloudès, dit « Mickey », quarante-deux ans, frère de Gérard, et René Serrano, quarante-deux ans, sont en fuite.

Au cours d'une conférence de presse, M. Louis Bartoloméi, procureur adjoint du parquet de Marseille, s'est félicité d'« un succès exemplaire qui est à mettre à l'actif de la ténacité de la justice et de la police ».

Le couronnement d'une longue enquête

MARSEILLE de notre correspondant régional

Même si les policiers et les magistrats marseillais se refusent à parler de « revanche », leur succès est de ceux qui composent un échec douloureusement ressenti. Pendant onze heures, le 9 février 1987, les malfaiteurs qui détenaient vingt-trois personnes en otages avaient mystifié cinq cents policiers déployés autour de la caisse d'épargne, avant de s'enfuir par un tunnel spécialement aménagé et les égouts, en emportant un butin de 10 millions de francs. Un camouflet infligé au préfet Robert Broussard en personne, accouru de Paris avec une équipe du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion) pour négocier une reddition qui semblait théoriquement acquise.

« Ou ce sont des inconscients, ou ils sont très forts », avait estimé un psychologue appelé pour assister les policiers après que le contact eut été établi avec les auteurs du « casse ». Ceux-ci, en effet, s'étaient comportés comme s'ils n'avaient jamais douté de leur entreprise. Quand ils furent disparus, on découvrit que la police était tombée dans tous les pièges qu'ils lui avaient tendus : voitures volées en stationnement devant l'établissement et vigile molesté dans la rue pour faire croire qu'ils s'étaient introduits de l'extérieur, et jusqu'au change donné malgré eux par les otages continuant à frapper sur les murs à la demande de leurs ravisseurs après le départ de ceux-ci.

Une parfaite collaboration

Dans cette affaire, les malfaiteurs avaient mis les rieurs de leur côté. Le presse parlant, elle, de « farces sanglantes-policieres », d'autant qu'il n'y avait eu aucune victime, malgré les coups de feu tirés par le gang sur les policiers. Dépit, le préfet Broussard avait admis que les malfaiteurs s'étaient servis d'« une méthode à laquelle la police n'était pas préparée », évoquant « un mélange des genres » entre la manière du gang des postiches et la méthode d'Albert Spaggiari. Le « coup » de la caisse d'épargne avait provoqué des remous au sein de la police marseillaise, avec le relèvement de ses fonctions de M. Pierre Quilici, directeur départemental des polices urbaines, puis une réforme de grande envergure des services, décidée par MM. Pasqua et Pandraud.

Avec l'aboutissement de l'enquête, l'affront a été lavé. « Les policiers ont prouvé qu'ils étaient capables d'assumer leurs échecs et leurs succès. J'ai toujours dit qu'il fallait laisser traiter les affaires marseillaises par les policiers de la ville », a déclaré le commissaire divisionnaire N'Guyen Van Loc, patron du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) de Marseille, qui, avec ses hommes, avait dû céder la direction des opérations au préfet Broussard et qui, depuis juin 1987, est en congé de maladie.

« Certains Marseillais qui étaient si prompts à s'esclaffer », a souligné de son côté M. Bartoloméi, seront aujourd'hui à même de juger à sa juste valeur le travail considérable qui a été fait. Selon M. Bartoloméi, les enquêteurs n'avaient au départ « aucun indice ni aucune piste », et c'est grâce à la chance

(un renseignement parvenu à la police) et à des centaines d'heures de filatures, d'analyses et de reconstructions des informations que des résultats « exceptionnels » ont pu être obtenus.

Le procureur adjoint a également insisté sur la parfaite collaboration qui a régné entre le magistrat instructeur, le parquet et la police judiciaire de Marseille, au sein de laquelle la brigade de répression du banditisme, dirigée par le commissaire principal Mallet, a joué un rôle très actif (quarante inspecteurs ont participé en permanence à l'enquête).

M. Bartoloméi a cependant déploré les difficultés rencontrées auprès des autorités espagnoles au sujet de la procédure d'extradition engagée contre les trois malfaiteurs arrêtés à Cordoue en septembre 1987. Cette lenteur a, notamment, obligé les policiers marseillais à retarder leur coup de filet — avec tous les risques découlant de ce report — qui devait normalement être lancé dans la première semaine de juin dernier.

Au cours de la conférence de presse réunie dimanche 28 août autour du commissaire Gérard Bou, sous-chef de la P.J. de Marseille, M. Bartoloméi s'est montré, en revanche, très discret sur les obstacles rencontrés contre les personnes inculpées. On sait seulement qu'au cours des perquisitions des armes et des pièces d'or — mais pas de lingots, facilement identifiables — ont été trouvés par les policiers. Près de 3 millions de francs en bijoux provenant de la caisse d'épargne et « d'autres hold-up » avaient déjà été récupérés en Espagne.

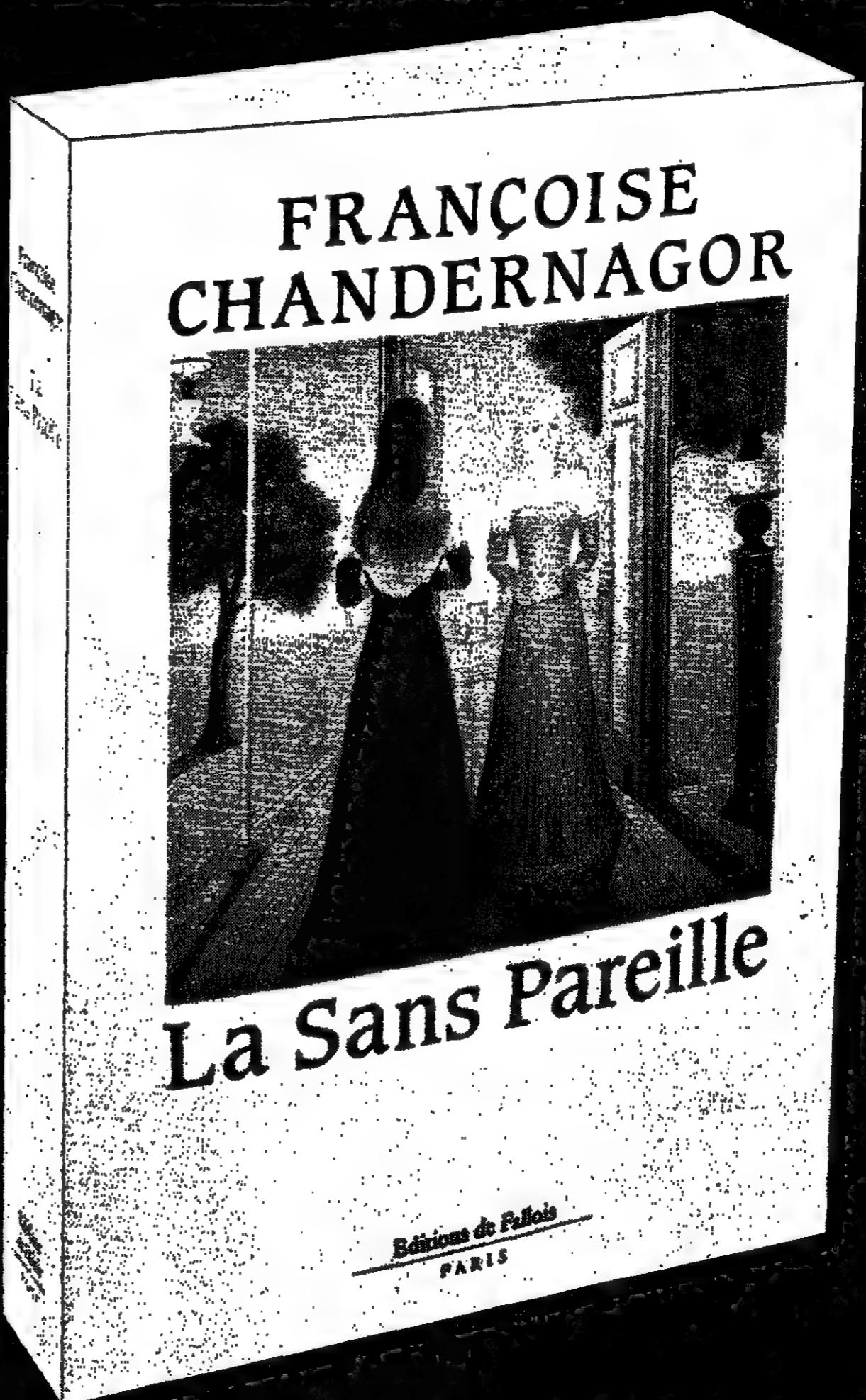
Les malfaiteurs arrêtés le 26 août ont, pour la plupart, un « passé ». Raphaël de Palmes a notamment été condamné, en 1970, à deux ans de prison pour vol et, en 1982, à trois ans de prison pour attaque à main armée. René Serrano et Michel Hadjilouloudès, en fuite, sont aussi fichés au grand banditisme : le premier a été condamné, en 1970, à dix ans de réclusion pour complicité dans le meurtre d'un barman à six mois le second, arrêté et condamné en 1969 pour sa participation à une fusillade lors de l'attaque d'une société marseillaise, faisait partie de la bande de Francis Vanverbergh, dit « Francis le Belge », qui vient d'être extradé par la Belgique. Quant à Lanza et Checchi, ils ont été impliqués, l'un dans des affaires de vols d'objets d'art et de fausse monnaie, l'autre — frère de François Checchi, condamné à perpétuité le 1^{er} juillet dernier pour l'assassinat du juge Michel — ayant déjà été emprisonné pour vol. M. Bartoloméi a enfin formellement démenti l'inculpation d'un employé de la caisse d'épargne qui aurait pu jouer le rôle de « taupin » dans la préparation du cambriolage.

GUY PORTE.

Arrestation de trois jeunes gens suspects de meurtre d'une jeune fille. Les gendarmes de Clairvaux-les-Lacs (Jura), qui enquêtent sur le meurtre d'une jeune étudiante infirmière de vingt ans, Nathalie Tissot, découverte tuée et dévêtue, le samedi 27 août, près de cette localité, ont interpellé trois jeunes gens, dont un mineur, suspects de ce crime. Leur voiture avait été vue par plusieurs témoins à proximité du lieu où fut retrouvé le corps de la jeune fille.

Le nouveau livre très attendu de

FRANÇOISE CHANDERNAGOR



Grâce à Françoise, sa biographe, qui a recueilli et commenté les confidences de la Sans Pareille, nous cernons enfin de plus près la vérité de cette aventurière hors du commun...

Mêlant aux accents ironiques et cruels de l'héroïne les harmonies plus graves de son historique et au récit d'une vie mouvementée une méditation poétique

et subtile sur le désarroi contemporain, Françoise Chandernagor nous offre, à travers le regard de ces deux femmes, une peinture des splendeurs et des misères de notre temps.

Dans ce portrait d'un personnage d'exception, c'est le visage ordinaire de cette fin de siècle — notre visage — qu'elle nous propose de découvrir.

Religions

Le Carnet du Monde

Ralliement à Rome du monastère intégriste du Barroux (Vaucluse)

Des brèches s'ouvrent dans le mouvement de Mgr Lefebvre

Le mouvement lefebvryste vient de perdre l'un de ses soutiens les plus actifs, avec le ralliement à Rome du monastère Sainte-Madeleine, du Barroux (Vaucluse), qui était jusqu'à l'excommunication des évêques d'Ecône l'une des plaques tournantes de l'intégrisme français (le Monde du 26 février 1986).

accord était signé, qui vient d'être publié. Les soixante-dix moines se voient relevés de toutes leurs sanctions et « une pleine réconciliation avec le siège apostolique » leur est accordée.

Lefebvre, deux - les abbés Lafargue et Gouyou - se sont déjà tournés vers l'archevêque de Lyon, Mgr Decourray.

FAITS DIVERS

Dans le Calvados

Des recherches sont menées pour retrouver une fillette

Des recherches sont conduites depuis le samedi 27 août, dans le département du Calvados, pour retrouver une fillette de dix ans, Delphine Boulay, disparue ce jour-là du camp de « Jeannettes » où elle séjournait à Villerville, depuis le 23 août.

Un incendie, suivi d'une explosion, a totalement détruit un atelier de l'usine ICMD (Industrie chimique Mulhouse-Dornach), le samedi 27 août, à Mulhouse (Haut-Rhin).

ENVIRONNEMENT

Incendie dans une usine chimique de Mulhouse

Un incendie, suivi d'une explosion, a totalement détruit un atelier de l'usine ICMD (Industrie chimique Mulhouse-Dornach), le samedi 27 août, à Mulhouse (Haut-Rhin).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 27 août 1988 : DES DÉCRETS - N° 88-893 du 24 août 1988 portant application des dispositions de l'article 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 à un recensement général de la population de la Polynésie française en 1988.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS - Par arrêt de la 1^{re} chambre de la cour d'appel de Paris du 27 août 1988, M. STOCLET Denis-Bernard, né le 8 janvier 1945 à La Madeleine (59), demeurant à Paris (19^e), 9, rue de Louvain, directeur de marketing, a été condamné à 20.000 F d'amende pour publicité fautive ou de nature à induire en erreur.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS - Par arrêt de la 1^{re} chambre de la cour d'appel de Paris du 27 août 1988, M. ORI-REPETTI Ferrnand, né le 22 janvier 1928 à Paris (6^e), demeurant Bois de la Montelle, 60600 Jockytrés-Grand-Fresnoy, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour FRAUDE FISCALE ET PASSATION D'ECRITURES FICTIVES DANS UN LIVRE COMPTABLE.

Naissances

- Anne et Jérôme ASSEMAT, Laura, ont la joie d'annoncer la naissance de Juliette, le 21 août 1988.

Mariages

- JIM BUTLER et Jean MEYNIAL sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 31 juillet 1988, à Chester (Connecticut).

Décès

- M^{me} André Behr, M. Didier Behr, M^{me} Laurence Behr, Toute la famille, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M. André BEHR, survenu le 24 août 1988.

Décès

Les obsèques ont eu lieu le 26 août 1988, dans l'intimité familiale. - Le docteur Roger BENSADOUN et M^{me} Jean Nino et M^{me} née BENSADOUN, Les parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de M^{me} Jeanne BENSADOUN, née Saboum, survenu le 27 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Décès

Et rappellent le souvenir de son époux, le lieutenant-colonel Henri BENSADOUN, décédé à Paris le 20 octobre 1968.

Décès

- Ses enfants, Jean Dolto, dit Carlos, et sa femme Michèle, Grégoire Dolto, architecte naval, et sa femme Véronique Chateaux-Dolto, Le docteur Catherine Dolto-Tolitch et son mari Ranko Tolitch, Ses petits-enfants Nicolas et Sophie, M^{me} Pierre Maréte, M^{me} Jean Maréte, Le docteur et M^{me} Philippe Maréte, M. et M^{me} André Maréte, M^{me} Jacques Maréte, La famille Omenich, Antoine et Robert Haot, Colette Porcheminier, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de docteur Françoise DOLTO, née Maréte, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 25 août 1988, parmi les siens, à son domicile parisien, dans la paix de Dieu.

Décès

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

Décès

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la Maison verte, ont la douleur de faire part de la disparition de Françoise DOLTO, membre fondateur de leur association.

Décès

M^{me} Cécile GOLDSCHIEDER, survenue à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Thiais, le 2 août 1988.

Décès

Les obsèques seront célébrées le mercredi 31 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon-Saint-Gilles, rue Robert-Laporte, à Thiais (Val-de-Marne).

Décès

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Thiais.

Naissances

- M. Adrien Gouteyron, Le capitaine et M^{me} Serge Gouteyron-Le Polleec et leur fils, M. et M^{me} Gaudier-Gouteyron et leurs enfants, M. et M^{me} Taupin-Gouteyron et leurs enfants, M. et M^{me} Louis Gouteyron, M. et M^{me} Yves Barbédary, font part du rappel à Dieu de M^{me} Adrien GOUTEYRON, née Rose-Marie Julien.

Mariages

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Rosières (Haute-Loire), le mardi 30 août 1988, à 15 heures.

Décès

- M. Jean-Claude Le Blond-Zola, M. et M^{me} Gérard Mallochon, leurs enfants et petites-filles, M. et M^{me} Bernard Le Blond-Zola et leurs filles, M^{me} Martine Le Blond-Zola, et leurs fils, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Simone LE BLOND-ZOLA, trésorière des Amis d'Emile-Zola, survenue le 25 août 1988, les obsèques auront lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 45, en l'église de L'Etang-la-Ville (Yvelines).

Décès

- M^{me} Pierre Montenay et sa famille, M^{me} Lucien Beaulieu et ses enfants, M^{me} Georges Montenay et ses enfants, M^{me} Louis Montenay et ses enfants, M. et M^{me} René Montenay et leurs enfants, M. et M^{me} Albert Montenay et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Montenay et leur fille, M^{me} Louis Girault et ses enfants, ont le chagrin de faire part du décès de M. Pierre MONTENAY, survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à son domicile à Saint-Cyr-sur-Loire.

Décès

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 août 1988, à 15 heures, au cathédrale de Tours.

Décès

- M. René Oppenheimer, M. Jean-Christian Parent et M^{me} née Françoise Oppenheimer, Jean-David, Florence, Mathilde, M^{me} Marceline Oppenheimer, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} René OPPENHEIMER, née Maria Silvia Almasri, survenue à Paris, le 26 août 1988.

Décès

Les obsèques auront lieu le mardi 30 août, à 14 h 45, au cimetière de Bagnoux-Réunion, avenue Marx-Dormoy, Réunion port principal.

Décès

Cet avis tient lieu de faire-part. 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Deux disparitions

Gilbert Gil, « jeune premier » des années 30

L'acteur Gilbert Gil est décédé le 25 août à Maisons-Laffitte. Il était âgé de soixante-quatorze ans. De son vrai nom Gilbert Moreau, né en 1913, il avait fait des études d'art dramatique et débuté au cinéma en 1936, s'imposant, très vite, dans le Coupable, drame éponyme réalisé, tourné par Raymond Bernard. Gilbert Gil tenait le rôle du fils de Pierre Blancher. On l'avait choisi pour une certaine ressemblance physique avec celui-ci, et le public crut à un lien de parenté réel entre les deux hommes, qui jouèrent à nouveau ensemble dans Une femme sans importance (Jean Choux, 1938) et Nuit de décembre (Curtis Bernhardt, 1939).

Le Comédien britannique

Charles Farrel

Le comédien britannique d'origine irlandaise Charles Farrel est mort dimanche 28 août à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Naissances

- Driss El-Yezami, Sati Bouzari, Michel Benby-Mabzac, Agnès Lallouette, administrateurs de l'association Génériques. Ses amis de Tours et de Paris, ont la douleur de faire part du décès de leur président et ami Pierre Yves QUINTARD, survenu le 10 août 1988, à Bastia (Corse).

Mariages

L'inhumation a eu lieu aux Sablons d'Olonne.

Décès

Génériques, 7, impasse Charenière, 75005 Paris.

Décès

- « Il est grand le mystère de la mort : il est plus grand encore le mystère de l'amour. »

Décès

Hélène-Clara ROZENBERG-ZOLTOWSKA, docteur de troisième cycle, agrégée de l'université, maître de conférences à l'université de Saint-Etienne, s'est donné la mort pendant le week-end du 20 août.

Décès

Le service religieux et l'inhumation auront lieu le mardi 30 août, à Saint-Etienne.

Décès

Nul ne sait. - M^{me} Hanna Trumer, M^{me} Camille et Henri et Camille Trumer, M. et M^{me} Gabriel Salloum, ont la tristesse d'annoncer le décès de Maître Moïse TRUMER, survenu le samedi 27 août 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Décès

L'inhumation aura lieu le mardi 30 août 1988, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Remerciements

- Marie-Coletta Porra, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son mari, M. Gilbert PORRE, conseiller honoraire à la Cour de cassation, remercie vivement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Anniversaires

- Il y a deux ans, nous quittais Philippe CORSON, à l'âge de trente-trois ans. Que ceux qui ne l'ont pas oublié aient une pensée pleine et affectueuse pour lui.

Anniversaires

- Le 30 août 1988, sur cette terre d'Irlande qu'il aimait tant, Pierre MÉNÉZO quitte les siens. Suzanne Ménézoz Et ses enfants rappellent son souvenir à tous ceux qui ont travaillé et milité avec lui et à tous ses amis, afin qu'ils aient une pensée amicale à son intention en ce deuxième anniversaire de sa disparition.

Anniversaires

- Une pensée pour le vingt et unième anniversaire de la mort de Miss SCHEIN.

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

CARNET DU MONDE Tarif : la ligne H.T. Toutes rubriques 79 F Abonnés 69 F Communauté diverses 82 F Renseignements : 42-47-95-43

Culture

CINÉMA

Ouverture de la 45^e Mostra de Venise Honneur au scandale

Au Festival de Venise, le scandale est permanent. La Dernière Tentation du Christ, de Scorsese, est cette année sur la sellette

De bienveillants orages ayant décliné les insectes, engoutés les algues, dissipé les miasmes, la 45^e Mostra du cinéma commence à Venise sous un ciel serein. Même si sous quelques crânes intégristes, la tempête déchaînée par la participation de la Dernière Tentation du Christ, de Scorsese, sans pour autant modifier en profondeur la lettre et l'esprit de la Mostra. On ne se refait pas. Le Festival a beau mettre quelques plumes légères à son chapeau, inviter notamment le fascieux Roger (le dernier lapin dont on cause) sa 45^e édition qui s'annonce riche, multiple, passionnante, ne s'en ouvre pas moins sur le SIDA et les martyrs de stalinisme. Morale et politique, les deux mamelles de la Mostra : elle continue de s'y abreuver.

Le SIDA donc est le quatrième personnage du ménage à trois (deux hommes et une femme) de *Once more*, de Paul Verhoeven, baptisé « mettre en scène » par la presse italienne. Et Carlo Gorbaccio, de Carlo Lizzani a pour thème la réhabilitation toute récente de Boukharine... Guglielmo Biraghi, soixante et un ans, sans étiquette politique (presque une infirmité en Italie), trente-deux ans critique cinématographique au *Messaggero*, s'en explique. Directeur de la Mostra, réélu à son poste à l'arraché malgré son succès mérité de l'an passé, il a l'affabilité prudente et la franchise diplomatique. Son programme d'ouverture ? « Peut-être un peu agressif, mais tonique, non ? ». Sa réaction contestée ? « Par de très respectables membres du conseil d'administration qui ne connaissent rien au cinéma... »

Son diagnostic sur l'état du cinéma mondial après sa féconde tournée de sélection ? « La maladie n'est certainement pas dans le coma... ». N'avait-il pas été question de la présence au Lido de la *Leatrice*, de Michel Deville ? « Si, si... Malheureusement il manquait une troisième place pour un film français... ». Des cinématographies nouvelles se révelent-elles ? Des films émergent-ils ? « Ce sont tous mes enfants... »

Du tiers-monde et d'Amérique, d'Union soviétique, de Chine, et de partout, des enfants de plus en plus nombreux. Près de soixante. Cinq par jour dans les différentes sections. C'est beaucoup. Un respon-

ble de la Mostra à qui on faisait cette remarque a eu ce mot déprimant : « Ils [les journalistes] n'auront qu'à zapper... »

Zappons donc. Et constatons avec Guglielmo Biraghi que beaucoup d'œuvres sont, cette année, issues de textes littéraires. Crise universelle de scénarios ? Biraghi, décidément animé d'un optimisme thérapeutique, préfère une autre explication : « Cette année, les cinéastes ont eu de bonnes lectures. Y compris les *Évangiles*. » De bonnes lectures, en effet. De Stefan Zweig (*Burning Secret*, de Andrew Birkin) à Tchekhov (*Le Moine noir*, de Ivan Dikho-vinij), de Joseph Roth (*La Légende du saint buveur*, de Ermanno Olmi), à Charles Dickens et à Gabriel Garcia Marquez...

Autre trait d'union entre les films présentés, inéluctable contagion, l'utilisation de la langue anglaise (« *Imposée par le sujet* », selon Biraghi). On la retrouve véhiculant aussi bien le Ermanno Olmi que le Lizzani, le *Haunted Summer* du Tchèque Ivan Passer, qui se passe en Italie, que le Birkin, qui se déroule en Bavière.

Des chances statistiquement nulles

Quelles sont nos chances à l'heure du palmarès, le 9 septembre ? Statistiquement nulles quant au Lido d'or qui a rugi cocorico en 1985 (Varda), en 1986 (Rohmer), en 1987 (Malle). Mais, déjà, on peut souhaiter et espérer un prix d'interprétation pour Isabelle Huppert, de retour avec un rôle très fort (la dernière guillotinée française) dans un Chabrol, très fort *Une histoire de femmes*.

Ce film, « scandaleux » dans le meilleur sens du terme, par le cri d'alarme qu'il lance contre l'ordre moral, contre le crime d'Etat, a bien sa place dans la Mostra du « scandale » Scorsese. Tout comme la rétrospective exhaustive de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini.

« Ici, le scandale c'est une habitude », dit Guglielmo Biraghi, et les habitudes, quelle qu'elles soient, sont rassurantes. C'est vrai. Le scandale, à Venise, est génétique, structurel, permanent. Dès la fondation de la Biennale d'art à la fin du siècle dernier (la Mostra de cinéma en est une émanation), il rôde : le secrétaire général de la manifestation ne fait-il pas retirer du pavillon espagnol une toile de Picasso parce que « sa nouveauté aurait pu « scandaliser » le public » ? (1).

Depuis, et surtout au Lido, la polémique politique, morale, religieuse, n'a pas désarmé. On peut en



Toutes les Russies

La gala d'ouverture de la 45^e Mostra fut très russe. Une vraie fête, élégante, un peu troublante. On remarqua la présence de M^{me} Daniele Miran-dani et du ministre de la culture, M. Jack Lang. Mais le star de la soirée était une petite dame grise, au chignon gris : la veuve de Nicolas Boukharine. Son mari vient d'être réhabilité. Bien sûr, il est mort. Il est aussi vivant, et jeune, dans le film de Carlo Lizzani, *Caro Gorbaccio*, en compétition, dès le premier jour.

La Russie encore, et même Catherine de Russie, amoureuse comme une minicette dans le *Casanova*, de Volkov, projeté dans la grande salle. La restauration de ce film, tourné en 1927, entrées par la montagne René Lichtig pour la Cinéma-thèque française, est exemplaire. Il faut dire que, pour elle, c'était une histoire d'enfance, presque une histoire d'amour. Elle est née en Chine, mais sa mère, d'origine russe, avait dansé, jeune fille, avec Ivan Mosjoukine. La vedette de *Casanova*.

Mosjoukine, et son regard clair, fait tomber les dames (pas très belles) comme des insectes, de Venise à Leningrad. Nous suivons, longuement, ses tribu-

lions chevaleresques et burlesques. Faux d'artifice, carnaval, duels, chevachées, des négrillons se prennent les pieds dans la traîne de l'impératrice, on rit souvent, c'est très frais, très ironique, plein d'idées. Volkov, Mosjoukine, les émigrés savaient écrire l'histoire à leur façon, avec une jolie dose de dérision. Tout de même, c'est très long. Mais ça paraît moins long grâce à Georges Delerue. A la tête du Los Angeles Theater Orchestra, il raconte vigoureusement toutes ses images renouvelées mais lozaines. Il a écrit et dirige en direct une partition originale de cent trente-cinq minutes. La musique suggère, esquigne, fait parler en quelque sorte ce Casanova muet.

Après la projection, la Russie toujours, mais pas la même. Dans la grande salle à manger de l'hôtel des Bains, coulent des flots de cavier offert par la maison Pétrossian. Quatre cents personnes banquetent joyeusement mais n'oublient pas de faire leurs dévotions : une révérence oblique au fantôme de Luciano Visconti qui a tourné ici même : *Mort à Venise*...

D. H.

dresser une chronologie instructive (2). Dès la première édition timorée de la Mostra, en 1932, *A nous la liberté* de René Clair est projeté privé d'une bobine, et rebaptisé *A moi la liberté* pour laisser l'entière responsabilité du discours libertaire et antifasciste du film à son auteur. Tout comme, en 1937, la *Grande Illusion* d'Yves Allégret est « communiste » Jean Renoir sera projeté sous le titre italien : *l'Imposée illusion*...

L'ère fasciste révoque, c'est la censure bien-pensante qui prend la relève. Et s'écroule. En 1947, elle interdit *Le Diable au corps*, de Claude Autant-Lara. En 1948, elle juge la deuxième partie du *Divyque* de Rossellini à détestable à la Mangani, *le Miracle* blasphématoire. Dix ans plus tard, les tabous affichaient la même santé insolente.

Luigi Malle, qui aujourd'hui voit en Venise un festival « élégant et mélancolique », se souvient des remous provoqués en 1958 par ses *Amanis*, de l'archevêque tonant du haut de la chaire de la basilique Saint-Marc contre l'amoralité du film. « Ce fut, note-t-il, un merveilleux lancement publicitaire. Un peu ridicule lorsqu'on repense aux *Amanis*, une œuvre chaste et pudique si on la compare à ce qu'on a filmé depuis... »

Venise 88 est aussi, il l'on veut, un merveilleux lancement publicitaire pour la *Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, qui n'en n'a d'ailleurs plus besoin, vivant déjà sa vie de champion du box-office aux Etats-Unis.

C'est bien l'avis de Guglielmo Biraghi, il considère l'épisode Zeffirelli (s'indignant sans l'avoir vu contre le « scandaleux » Scorsese) comme une polémique subalterne. On reconnaît, qu'en revanche, est incident est plutôt préjudiciable au *Jeune Toscanini* dudit Zeffirelli, désormais attendu par la presse mondiale avec une curiosité vintagré.

« Salaam Bombay ! » de Mira Nair

Thé amer

En juin dernier, Salaam Bombay ! a obtenu au Festival de Cannes la Caméra d'or. Ce film sur l'enfance abandonnée en Inde va émouvoir plus d'un spectateur. La beauté des jeunes acteurs y sera sans doute pour beaucoup.

Dans le cirque itinérant où il travaille, on l'appelle encore Krishna, mais, une fois le cirque envolé, le héros de *Salaam Bombay !*, Shafiq Syed, onze ans, devient un des milliers d'enfants abandonnés dans Bombay, sous le nom de Chaipau, le porteur de thé. Il trimballe en effet un petit panier de huit verres de thé qu'il vend pour quelques roupies à tous les étages d'un monde invraisemblable. Des maisons rafistolées, des rues envahies, noyées de piétons et de voitures, des impasses et des escaliers où vit comme en famille toute une pégre fausement gentille. Au sommet il y a Baba, le maquereau perfide, trafiquant de drogue, sa brave épouse, Rekha qui livre à domicile sa pâtisserie marchandise, et leur fille Manju, minuscule dans sa robe rouge et or. Elle est trop jeune pour Chaipau, qui tombe amoureux extatique d'une fille de seize ans amantée de force au bordel pour y être préparée et vendue vierge au prix fort. Il devient aussi l'ami de Chillun, un des revendeurs de drogue de Baba, qui, du haut de ses vingt-cinq ans très tassés, se prend plus ou moins sous sa protection, en même temps qu'il lui montre ce qui reste à découvrir du côté sombre de l'existence.

Il apprend vite, Chaipau, au fil d'un récit apparemment décousu et sinueux comme la vie même, son thé lui servant de passeport, de sésame

Entretien avec la réalisatrice

Les enfants après

Avant de s'intéresser aux enfants perdus de Bombay, Mira Nair avait déjà plusieurs documents à son actif, dont *India Cabaret*, consacré aux strip-teuses, du point de vue de ces femmes que l'on considère comme polluées, immorales, dit Mira Nair. C'est pourtant la société qui les use et les jette après usage.

« Nuit italienne » de Carlo Mazzacurati

Les paysages du mystère

Nanni Moretti porte la bannière d'un jeune cinéma italien d'auteur, ambitieux et original. Ses films le proclament avec une sorte d'insolence. Nanni Moretti a ses postérieurs comme Carlo Mazzacurati (trente et un ans), dont il a coproduit le premier long métrage. Ce n'est pas une école, plutôt un état d'esprit.

Variétés

La rentrée

La saison commence avec un hommage aux droits de l'homme et se poursuit avec les noms connus, ou qui reviennent.

Instantané

Le concert Mozart donné par l'Orchestre international de la Biennale de Venise...

Musiques

Le concert Mozart donné par l'Orchestre international de la Biennale de Venise...

MUSIQUES

Le concert Mozart donné par l'Orchestre international de la Biennale de Venise...

Instantané

Le concert Mozart donné par l'Orchestre international de la Biennale de Venise...

Fr

Enfant prodige, Franck Morgan a passé une vingtaine d'années en club à Paris.

Variétés

La rentrée

Permanence

Après une saison estivale où se sont succédés Jean-Jacques et la rentrée de septembre s'ouvre avec deux concerts-marathon, Amnesty International...

Le Monde ECONOMIE

LES RELATIONS ENTRE L'ETAT ET LES ENTREPRISES

La France aide mal son industrie

Par JEAN-FRANÇOIS SAGLIO (*)

bilions quelques vérités : les pays étrangers ont cherché à accélérer les mutations industrielles, et non à les constater ou à les ralentir. Ces pays ont également allégé les charges sur l'industrie par le jeu simultané des aides et de la fiscalité, plus que nous-mêmes.

Tournés vers le passé

Pas assez importantes en France, les aides publiques y sont

investissements, et notamment les procédures de soutien à la recherche et au développement (ANVAR et crédit d'impôt recherche notamment), quelques actions d'aide à l'exportation et au développement régional, représentant au total le dixième des moyens alloués par l'Etat à l'industrie. Aucune de ces actions ne dépasse d'ailleurs significativement 500 millions de francs (hors les bonifications d'intérêt et le crédit d'impôt recherche). La rareté des aides automatiques ou fiscales relève du même constat. Or, cette situation est très différente de celle de l'étranger,

Le surplus d'aides à l'innovation et à la recherche de la RFA sur la France a représenté de 1980 à 1986, pour les petites et moyennes industries françaises, une masse supérieure à celle de l'augmentation de leurs fonds propres. Un tel écart témoigne, sur une part limitée du tissu industriel, de l'effet d'une politique d'allocation des moyens de recherche aux entreprises, déterminée par leur propre demande. En les laissant largement décider de leur niveau technologique, en réduisant les taux d'intérêt de leur endettement par des prêts bonifiés, et en favorisant l'aménagement du territoire au prix d'aides systématiques à l'investissement, les interventions de l'Etat allemand ont creusé une réelle différence.

On peut croire que des différences de quelques dixièmes de point de PIB sont peu de chose. C'est une profonde erreur, car ces nuances sont considérables au regard de la capacité d'auto-financement de l'industrie. Celle-ci représentait 12 % de la valeur ajoutée industrielle en 1986. Or les aides à l'industrie peuvent aller de 5 à 15 % de cette valeur ajoutée, selon les pays. En conséquence, une industrie pourra voir ses concurrents recevoir, de son Etat tutélaire, sous une forme ou une autre, un appui équivalent à sa marge brute d'auto-financement.

Par la concentration de son système d'aide sur peu de secteurs et d'entreprises (aides sectorielles, grands contrats à l'export, grands programmes technologiques, dotation en capital des entreprises publiques), la France paraît s'être tenue en retrait d'une stratégie d'attaque. Cette différence apparaît ici, lorsqu'on compare les cas français, américain, allemand et même italien : au contraire des pays étrangers qui ont cherché avant tout à accélérer les mutations industrielles, la France semble avoir cherché à en aplénir les effets. Les dotations de quelques entreprises nationales, les grands programmes militaires ou technologiques, nuancent ce jugement mais ne sauraient l'inverser.

Une évolution profonde du système français est nécessaire, ne serait-ce que pour assurer sa place dans le monde et l'Europe. Elle doit se faire ouvertement, car l'Europe ne se construira que dans la transparence.

Les aides en 1985

	Allemagne (hors Länder)	Etats-Unis	France	Italie	Royaume-Uni
Estimation des aides directes et fiscales des Etats à l'industrie (en monnaie nationale)	24 milliards de deutschemarks	112 milliards de dollars	94 milliards de francs	27 000 milliards de lire	637 milliards de livres
En % du PIB	1,3 % (1)	2,7 %	1,6 %	3 % (2)	1,8 à 1,9 %
En % de la valeur ajoutée (VA) manufacturière	2,9 %	13,9 %	6,4 %	13,8 %	7,3 à 8,8 %
Salaires charges-sociétés en % de la VA manufacturière (avec charges sociales)	7 %	- 8,5 %	13,2 %	4,5 %	4,1 à 5,5 %
Mise publique à la recherche-développement civile des entreprises par rapport au PIB (en 1986)	0,26 %	0,24 %	0,12 %	nd	plus de 0,17 %

(1) Hors aides régionales non compatibles au niveau central.
(2) Hors budgétisation charges sociales. L'avant-dernière ligne met en évidence la profonde différence de structure de la fiscalité dans les différents pays.

constituent les principales pièces. Les appuis à l'industrie sont deux fois plus élevés en Italie qu'en France.

En Grande-Bretagne, à la veille du second choc pétrolier, la rentabilité médiocre des industries avait conduit à un taux d'investissement le plus faible de tous les pays développés. Des mesures vigoureuses ont alors été adoptées : amortissement à 100 % la première année, puis six ans après réduction à 35 % du taux de l'impôt sur les sociétés. La dénationalisation s'est doublée d'un renforcement préalable des entreprises en cause. Les choses ont changé depuis : les aides à l'innovation, à la reconversion et au développement ont pris le pas, mais le volume d'aides est, en réalité, resté le même.

Nous vivons, souvent, avec des idées fausses sur l'étranger. Réta-

en outre mal réparties. Le poids du passé se lit dans l'orientation des dotations : les trois quarts vont encore à la sidérurgie, à la construction navale, aux charbonnages. Ainsi, en 1987, sur les 37 milliards de francs de l'ensemble, les aides sociales, les moyens alloués à la filière électronique, à l'aéronautique et à l'espace dépassaient à peine 7 milliards. Les actions complémentaires aux dotations - commerce extérieur (20 milliards) et recherche (17 milliards) principalement compris dans l'effort de défense) - n'ont pas un caractère véritablement diffus.

La concentration des moyens sur quelques secteurs ou quelques entreprises est telle que le reste du tissu industriel n'est pas conscient d'une action si simple de l'Etat : les seuls aspects qui le perçoivent sont les éléments d'aide à

et en premier lieu de celle de notre premier partenaire, l'Allemagne.

25 milliards de plus en RFA

Confrontée à la détérioration de sa situation internationale au moment du second choc pétrolier et à l'obligation de contrôler son déficit public, la RFA n'a pas résisté sans effort ni peine son réajustement. Ayant procédé très tôt à l'adaptation des secteurs en déclin, le gouvernement fédéral a pu donner un caractère très général à son soutien à la modernisation industrielle.

Une expérience, sans précédent par l'importance et la durée, d'aides automatiques, de primes ou d'allègements fiscaux à l'investissement, à la maîtrise des technologies et la recherche civile, y a été menée. Sans compter l'appui considérable des Länder à cette politique, la différence franco-allemande d'aides publiques dépasse 0,5 % du produit intérieur brut, soit 25 milliards de francs par an.

force de se persuader de l'inefficacité de l'Etat, la France désarme unilatéralement son dispositif de soutien industriel. Telle est la leçon principale qu'il faut tirer du rapport sur les aides publiques dont le directeur général de l'industrie nous livre ci-contre les grandes lignes. Tous les pays avancés aident leur industrie, y compris les plus « libéraux » comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis. La France n'est, là comme ailleurs, que dans la moyenne.

Il faut s'interroger à nouveau sur la logique qui prévaut en France dans les rapports entre l'Etat et l'industrie depuis 1984, et non pas seulement depuis 1986. Cette logique dit que les aides « micro » (sectorielles locales, ciblé), versées en faveur des entreprises sous le contrôle des ministères « techniques » (industrie, recherche, transports...), sort du gâchis. L'argent se perd dans le sable de la bureaucratie traditionnelle ou dans l'échec des « plans » de toute eau. Mieux vaut ne pas verser ces aides et faire bénéficier les entreprises du moins d'impôt qu'elles représentent.

Une démarche à reculons

Le raisonnement ne convainc pas. D'abord, parce que l'inefficacité de la micro n'est pas prouvée, bien au contraire. L'industrialisation économique passée par le nettoyage en profondeur, dans le détail : 5 000 francs d'aide à l'innovation bien alloués peuvent créer ou sauvegarder bien des emplois. Ensuite, les défenseurs du « moins de taxe » pour les entreprises oublient toujours que l'industrie ne représente plus que 20 % à 40 %, suivant les pays, de l'impôt sur les sociétés. Autrement dit, le dégrèvement profite plus aux entreprises de services ou au commerce protégées de la compétition internationale, qu'au secteur industriel. Si, donc, les fonctionnaires perdent un peu des aides techniques, ciblé, micro qui versent, le système d'arrosage général en gâche autrement plus !

Cela dit, la France aide mal. Tout simplement parce que son dispositif est orienté à contre-courant : pour lutter contre les mutations industrielles, et non pas pour les précéder. Meilleur exemple : l'aide d'accompagnement de l'investissement et de la recherche-développement ne représente que le dixième du total versé.

L'Etat français avance à reculons. S'il avait politiquement moins peur d'aider, peut-être aiderait-il mieux. Et il saurait mieux défendre sa pratique face aux autres à Bruxelles, à l'horizon 82.

ERIC LE BOUCHER.

M. Bernard Esambert : pour « un nationalisme européen »

M. BERNARD ESAMBERT, PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild et président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, a toujours suivi le secteur de l'électronique et de l'informatique depuis qu'il était conseiller industriel à l'Elysée sous la présidence de Pompidou. Auteur d'un rapport sur les aides dans ce secteur, il précise comment il faut les réorienter en France et en Europe.

Dans le rapport que vous avez remis au printemps dernier au ministre de l'Industrie, vous estimez les aides versées à l'électronique à 9-10 milliards de francs par an. Est-ce trop ou pas assez ?

C'est le niveau atteint grosso modo en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Japon et aux Etats-Unis. Les comparaisons internationales sont incertaines : il est difficile de s'y retrouver dans les dispositifs publics. Que considérer, par exemple, comme aide à l'électronique dans les contrats de recherche du Pentagone ? Néanmoins, on connaît les chiffres avancés officiellement par les autres Etats : 200 millions de dollars par an au Japon ; 350 millions de dollars en RFA, non compris l'aide des Länder, 150 millions de dollars, essentiellement par le département de la défense, aux Etats-Unis. Mais ces montants

sont probablement partiels et hétérogènes.

Cela étant, comment considérer le niveau français ? Je pense qu'il faut le maintenir, mais avec deux réorientations indispensables : d'abord, en faisant plus pour les PMI ; ensuite, en encourageant le développement des actions concertées avec nos partenaires européens.

Pour l'Europe il y a déjà les programmes de la Communauté : ESPRIT, RACE, etc. et puis d'un autre côté Euréka...

La CEE a été dépassée en 1986 en termes de production par le Japon. La part de l'Europe dans les exportations des biens manufacturés stagne autour de 8 %, alors qu'elle a été considérablement augmentée aux Etats-Unis et surtout au Japon. En outre, les Etats-Unis ont réussi à doubler récemment leur excédent par rapport à la CEE. L'Europe en matière d'exportation de produits électroniques présente un électro-encéphalogramme plat.

Par rapport à leur produit intérieur brut, les Douze investissent nettement moins en recherche et développement, même si c'est moins vrai depuis deux ou trois ans, grâce aux programmes auxquels vous faites allusion. Pour que l'électronique européenne se ramène à niveau, elle doit, en s'inspirant notamment de l'exemple japonais et des efforts entrepris aux Etats-Unis, donner

la priorité à l'effort de recherche et développement, délocaliser en partie ses productions les moins spécialisées (développer ses points forts - télécommunications, langages de programmation, ingénierie logicielle et, plus récemment, bureautique...), développer les prémices d'un nouveau dans le domaine des produits grand public (télévision à haute définition) et des composants à haute intégration (VLSI), sans oublier enfin de conforter son rôle dans le cadre d'une industrie européenne de l'armement si une défense communautaire voyait le jour.

Vous proposez en particulier un contrat d'achat européen à l'image de Buy American Act. C'est du protectionnisme ?

Il faut penser mondial pour le marché et européen pour la stratégie. Je suis un européen convaincu et très ambitieux. Je crois nécessaire une Europe politique, et pour cela il me paraît indispensable qu'émerge une industrie européenne. L'Europe est ouverte à tous vents aujourd'hui : les produits débarquent et se vendent comme ça. Il faut faire comme les Japonais et les Américains. Faire jouer non pas une protection mais, disons, un nationalisme européen. Concrètement, cela reviendrait à quelques règles, mais l'important est de faire passer un message solennel. Je regrette d'ailleurs

qu'il n'y ait rien à ce sujet dans l'Acte unique.

Si la politique industrielle se déplace au niveau européen, que reste-t-il comme marge de manœuvre à chaque nation, à la France en particulier ?

Il reste d'abord les PMI, encore qu'elles puissent participer aux programmes de recherche communautaires. Mais le marché restera régional, c'est-à-dire national, pour beaucoup d'entre elles. Or, là, les Allemands et les Britanniques font des efforts plus importants que nous. Il faudrait par exemple que les trois quarts du budget du ministère de l'Industrie consacré à l'électronique, 2 millions de francs environ, aillent aux PMI.

Plus globalement, l'articulation entre Bruxelles et Paris nous paraît devoir être ainsi : la recherche-développement et les aides à l'innovation destinées aux PMI relèvent du niveau national ; les programmes communautaires de type ESPRIT relèvent de Bruxelles. S'y ajoutent de grands projets qui s'adressent aux grandes entreprises et qui relèvent, eux, d'accords bi-, tri- ou multinationaux. L'exemple en est l'aide sur les composants électroniques versée par les gouvernements italien et français à la société SGS-Thomson, filiale des groupes français Thomson et italien SGS.

Propos recueillis par E. L. B.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

La rencontre des talents

3^{ème} cycle :
(15 mois de formation)
pour ingénieurs, maîtrise,
DEA, DESS, IEP,
médecins, pharmaciens,
architectes,...

• Cours internationaux
Paris, New-York, Tokyo

• Cours nationaux
nouvelles spécialisations
marketing et communication
pharmaceutiques ; ingénieur d'affaires internationales ; création, reprise et redressement d'entreprises

Dernière session
du 30/09 au 03/10
inscriptions avant le
17 septembre.

Etablissement libre d'enseignement
supérieur - 8 rue de Lota
75116 Paris - Tél. 45 53 60 00

La clef de la réussite **ISG**

La chronique

A cause parait en budgetaire a m... Dans la mesure, de elle donne lieu à conduite des affaires p... présidentielle apporte un nouveau h... des deux adversaires... son manque de rigueur... dans ce domaine. M... que de cotier l'atque... penser inveteré (big... de renvoyer le com... est pas difficile de dé... de la manœuvre de l'ad... bicaine aux commandes... Pendant les deux mo... Reagan, qui avait prom... per à la Maison Bl... seculaire en trois ans... cette fédération a été mal...

Dans le reste d... comme encore plus... le déficit de l'Ordre S... à adoucir que nombre... pays qui se sont mis à... leur porte. La France... complexe, le gouverne... depuis affiche son réaj... l'absence des dépenses... temps n'est plus où c... l'écrit pas possible pou... semblerait qu'on saute... conscience généralisée.

Mais une prise de... que ? Pour au moins... peut grande que ré... grande confusion... employé par l'un des... étape publié l'an dernier... sous le simple titre Du... feccit d'examiner et de l...

Tant qu'on préserve... au déficit, et qu'on... qu'on puisse débiter... inclus en son scénario... après avoir voulu le... plus comment s'en dé...

NOTRE famer...

salaires minimaux... professionnel... sance) appelle une... constatation, dépourvu... originalité. Nous vivons... pays où on s'acharne à... l'impôt sur le revenu, dev... bolique au regard de ce... dans les pays comparab... alourdir indéfiniment... tions sociales assises, é... muer franc, sur les salaires... les plus humbles. Aum... montant du SMIC brut... quement réajusté par dé... nous donne-t-il aucune... directe sur le coût min... val salarié, car il faut... chiffre la pile formidable... stions patronales, et pas... tage sur le salaire net... intéressés, car il faut, out... déduire toutes les cotisa... riales.

Dans la mesure où... gens ignorent le poids... tions salariales assu... smard et ont tendance à... dre SMIC brut et SMIC... serait opportun que le mo... premier soit systématiq... accompagné du mo... second : on saurait auss... perçait exactement, car... de son travail, le salarié... modeste (aujourd'hui, 4...

ÉVOLUTION DE JUILLET

1. Relevement de la...
- 3. Relevement du SMIC...
- 4. Relevement de la cot...
- 8. Relevement de la...
- 9. Relevement du SMIC...

PRIX

1985

1. Relevement de la...
- 3. Relevement du SMIC...
- 4. Relevement de la cot...
- 8. Relevement de la...
- 9. Relevement du SMIC...

La chronique de Paul Fabra

Le déficit budgétaire : quelle fatalité ?

La cause paraît entendue : le déficit budgétaire a mauvaise presse. Dans la mesure, faible il est vrai, où elle donne lieu à un débat sur la conduite des affaires publiques, la campagne présidentielle américaine en apporte un nouveau témoignage. Chacun des deux adversaires reproche à l'autre son manque de rigueur, réel ou supposé, dans ce domaine. Michael Dukakis, auquel George Bush et ses amis s'efforcent de coller l'étiquette infamante de dépensier invétéré (big spender), a beau jeu de renvoyer le compliment. Il ne lui est pas difficile de dénoncer l'irresponsabilité financière de l'administration républicaine aux commandes depuis huit ans. Pendant les deux mandats de Ronald Reagan, qui avait promis, avant d'accéder à la Maison Blanche, de rétablir l'équilibre en trois ans (pour 1984), le déficit fédéral a été multiplié par deux.

Dans le reste du monde, on condamne encore plus vigoureusement le déficit de l'Onco Sem. Il est juste d'ajouter que nombreux sont aussi les pays qui se sont mis à balayer devant leur porte. La France en est un. Sans complexe, le gouvernement de Michel Rocard affiche son intention de diminuer l'excès des dépenses sur les recettes. Les temps n'est plus où ce genre de préoccupations passait pour rétrograde. Il semblerait qu'on assiste à une prise de conscience généralisée.

Mais une prise de conscience de quoi ? Pour au moins deux raisons, on peut craindre que règne encore une grande confusion - c'est le terme employé par l'un des auteurs du livre-étude publié l'an dernier aux Etats-Unis sous le simple titre *Deficits* (1) - sur la façon d'examiner et de traiter le sujet.

Tant qu'on prêtera certaines vertus au déficit, et qu'on estimera justifié qu'on puisse délibérément le provoquer (nous n'en sommes plus là, il est vrai : après avoir voulu le déficit, on ne sait plus comment s'en débarrasser), on se

posera la question de savoir jusqu'à un déséquilibre peut être considéré comme tolérable. Tout laisse entendre qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de réponse « scientifique » à cette question. Pourquoi ? Parce que la question est mal posée. C'est le mérite de l'ouvrage cité, dont l'un des auteurs est James Buchanan, prix Nobel, théoricien du « choix public » (public choice), que de conclure sur cette idée : l'enjeu véritable est autant, sinon plus, moral et politique qu'économique et financier. Il porte sur la vérité des comptes publics. Or la vérité est-elle le contraire du mensonge, ou bien faut-il admettre qu'on ait le droit de s'en tenir à une position intermédiaire ?

John Maynard Keynes et ses disciples ont eu un immense succès en proposant une théorie selon laquelle le déficit public, sous certaines conditions, pouvait avoir un effet « multiplicateur » sur l'activité économique. N'est-ce pas ce que voulaient entendre les hommes politiques ? Selon les vues du reste très simples des tenants de l'école du « public choice », ceux-ci n'ont que trop tendance à juger « bonnes » les dépenses qui leur valent les faveurs des électeurs, et « mauvaises » les impôts qui risquent de leur faire perdre des voix. La théorie du « multiplicateur » n'a jamais, faisons-le remarquer en passant, reçu de démonstration véritable et ne peut en recevoir. Mais il n'empêche qu'elle conserve, bien qu'elle ne fasse plus guère l'objet de travaux universitaires, une grande force d'attraction. Les jugements portés sur la politique de Ronald Reagan en font foi.

L'extraordinaire dynamisme dont fait preuve l'économie américaine après six années d'expansion, les quinze millions d'emplois nouveaux créés pendant cette

période, seraient dus au fait que Ronald Reagan a pratiqué sans le dire la politique du déficit avec laquelle il s'était engagé de rompre, c'était un des éléments importants de la « révolution » qu'il avait annoncée. Mais qui dit déficit suppose l'existence d'un préteur. Si le déficit américain avait été financé par des emprunts exclusivement souscrits par des épargnants américains, ceux-ci auraient vu leur pouvoir d'achat réduit d'autant.

La vérité est que le déficit a joué comme un instrument pour attirer le capital du reste du monde. Selon les circonstances, ce sont les capitalistes étrangers ou les banques centrales d'Europe et d'Asie qui ont acheté une bonne partie des bons du Trésor et autres titres de la dette publique des Etats-Unis. D'autres pays, qui ne disposaient pas du même crédit international, se sont essayés à l'occasion, mais en vain, à une politique de relance de type « keynésien ». La France en sait quelque chose.

Aussi le débat sur l'opportunité du déficit a-t-il pris, dans les universités, où s'élabore parfois la conscience de l'avenir, une tout autre tournure. Comme il arrive parfois, le nouveau a eu pour point de départ la redécouverte d'un ancien principe. En l'occurrence, la discussion a joué le rôle que les économistes de notre temps appellent le « théorème de l'équivalence » de Ricardo. Au début du dix-neuvième siècle, le grand continuiste (et critique) d'Adam Smith écrivait que, en empruntant pour financer une dépense publique, ce n'était pas, comme on le soutenait déjà à l'époque, rejeter le fardeau sur la future génération. Emprunt ou impôt, c'est tout un, car il s'agit dans les deux cas de couvrir une

dépense actuelle par un prélèvement actuel sur le revenu disponible. Comme pour mieux illustrer sa thèse (dont je ne donne ici qu'une version simplifiée (trop simplifiée)), Ricardo raisonnait sur l'exemple d'un emprunt perpétuel. Il supposait un homme dont la fortune est égale à 20 000 livres sterling. Si l'Etat, pour financer une dépense exceptionnelle, lève un impôt de 1 000, il léguera à ses héritiers 19 000 livres. Si l'Etat emprunte, les héritiers recevront 20 000 livres, mais ils devront payer chaque année, au titre de l'impôt levé pour servir l'emprunt, 50 livres. Cette somme leur sera fournie par le placement des 1 000 livres supplémentaires reçues en héritage.

En s'appuyant sur Ricardo, plusieurs économistes américains, dont Robert Barro est le plus connu, ont tiré toute une théorie d'où il ressort, subsidiairement, que le déficit n'est qu'un mode de financement. Curieuse liberté prise avec la démonstration de Ricardo. Celui-ci était un partisan résolu de l'équilibre. Il estimait que l'accumulation d'une dette publique était un lourd handicap de gestion, ce qui est une façon d'admettre que l'emprunt, malgré tout, obère l'avenir. Il cherchait à prouver que l'emprunt n'offrirait aucune facilité particulière, ni à l'Etat, ni aux contribuables, ni à l'économie. J'en veux pour preuve supplémentaire que Jacques Rueff, ennemi s'il en était du déficit, soutenait, lui aussi, avec le même logique, que l'emprunt ne présentait que des différences « subalternes » avec l'impôt. Voilà une illustration de la confusion des idées et des concepts sur ce sujet. Faut-il y voir une raison supplémentaire de la fatalité du déficit dans un monde où le primat de la consommation continue à dominer ?

Ce n'est pas sûr, et c'est la deuxième raison pour penser que les gouverne-

ments actuels n'ont peut-être pas pesé toutes les conséquences de leur politique d'emprunt. Ces emprunts sont contractés non pas pour financer des investissements qui accroîtraient les revenus propres à assurer le paiement des intérêts, mais pour couvrir des dépenses courantes de consommation qui ne profiteront pas à nos successeurs. Ceux-ci auront-ils le devoir moral de se sentir tenus par des obligations souscrites dans de pareilles conditions ? James Buchanan, théoricien conservateur, pense que non.

L'ARGUMENT le plus fort contre la répudiation de la dette serait pour lui la légitimité des droits acquis par les créanciers qui ne sont pas responsables de l'emploi fait des ressources mises par eux à la disposition de l'Etat. Mais celui-ci, ajoute-t-il, n'offre-t-il pas, dans la plupart de ces pays, un taux d'intérêt élevé qui comprend précisément une prime de risque ?

Est-ce à travers de nouvelles et très graves crises financières que, dans un avenir plus ou moins lointain, on redécouvrira le chemin « inévitable », selon nos auteurs, de l'équilibre budgétaire ? Les déficits actuels ne sont en effet que des faux-semblants et des déguisements. Au fond, tout budget est équilibré, car il n'y a pas de dépenses possibles sans un transfert équivalent de ressources. La question est de savoir si ce transfert s'opère au grand jour ou bien à l'abri des contrôles parlementaires, comme c'est le cas pour les ressources empruntées à travers des circuits compliqués, et pour celles qui sont prélevées sur les détenteurs de monnaie par l'inflation.

(1) *Deficits*, publié sous la direction de James M. Buchanan, Charles K. Rowley, Robert D. Tollison. Editeur : Basil Blackwell, New-York (E.-U.) et Oxford (G.-B.).

LES DEUX CONCEPTIONS DU SMIC

Pouvoir d'achat ou salaire minimum

NOTRE fameux SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) appelle une première constatation, dépourvue de toute originalité. Nous vivons dans un pays où on s'acharne à réduire l'impôt sur le revenu, devenu symbolique au regard de ce qu'il est dans les pays comparables, et à alourdir indéfiniment les cotisations sociales assises, dès le premier franc, sur les salaires, même les plus humbles. Aussi bien le montant du SMIC brut, périodiquement réajusté par décret, ne nous donne-t-il aucune indication directe sur le coût minimal du travail salarié, car il faut ajouter à ce chiffre la pile formidable des cotisations patronales, et pas davantage sur le salaire net versé aux intéressés, car il faut, cette fois en déduire toutes les cotisations salariales.

Dans la mesure où bien des gens ignorent le poids des cotisations salariales assumées par le smicard et ont tendance à confondre SMIC brut et SMIC net, il serait opportun que le montant du premier soit systématiquement accompagné du montant du second : on saurait ainsi ce que perçoit exactement, en échange de son travail, le salarié le plus modeste (aujourd'hui, 4 034 F

par mois pour trente-neuf heures hebdomadaires). Mais il faudrait aller beaucoup plus loin !

Que sont les cotisations patronales, sinon des retenues à la source déguisées ?

Qu'on les assimile donc aux cotisations salariales et l'on prendra aussitôt l'exacte mesure du montant incroyable des prélèvements subis, sur la valeur globale de son travail, par le smicard : plus de 40 % environ, si l'on se réfère aux chiffres établis, non sans courage, par M. Alain Juppé lui-même (*le Monde* du 21 mai 1987) au moment même où le gouvernement auquel il appartenait revendiquait - avec plus d'inconscience que de cynisme, semble-t-il - sa stratégie de suppression progressive de l'impôt sur le revenu (qui *stricto sensu* ne doit guère représenter plus de 4 % du PIB) et d'alourdissement permanent des cotisations.

Mais ce SMIC brut, qui ne nous dit ni ce qui doit être déboursé par l'un ni ce qui doit être reçu par l'autre, à quoi correspond-il exactement ? Plus précisément, que doit-on prendre en compte lorsque l'on veut assurer que l'employeur s'est conformé aux exigences légales et

La garantie légale du pouvoir d'achat est compromise par les relèvements de cotisations sociales

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

réglementaires ? Si, par exemple, s'ajoutent à un salaire de base une prime d'ancienneté, une prime de treizième mois débitée en tranches, une indemnité destinée à compenser une réduction de la durée du travail, etc., ces accessoires doivent-ils ou non être pris en compte ?

La perspective du patronat

Une première tendance met en avant la notion de pouvoir d'achat en se référant à la loi elle-même, c'est-à-dire à l'article L. 141-2 du Code du travail, aux termes duquel le SMIC « assure aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat ». Dans cette perspective, qui est celle du patronat, il est donc logique de confronter aux exigences légales tout ce qui est versé aux intéressés

à un titre ou à un autre, du moment que ces versements contribuent à leur pouvoir d'achat.

Une autre tendance, au contraire, fait abstraction de cette notion de pouvoir d'achat et voit simplement dans le SMIC le prix minimal du travail salarié dans notre société : pour vérifier si l'employeur se montre respectueux de la loi, on sera alors enclin à mettre en marge les suppléments salariaux divers, primes d'ancienneté, indemnisation de la réduction du temps de travail, etc., et à s'en tenir au seul salaire « de base ». Telle est en gros, mais avec bien des revirements, hésitations et ambiguïtés, la religion de la Cour de cassation (1), qui a trouvé des arguments dans des dispositions secondaires tels l'article D. 141-2, qui se réfère au « salaire horaire contractuel », ou l'article D. 141-3 : « Le salaire à prendre en considération est celui qui correspond à une heure de travail effective ».

Très difficile querelle juridique, dont les enjeux sont loin de se cantonner au problème soulevé par les suppléments salariaux.

On marche sur la tête

Sauf à savoir si ce pouvoir d'achat doit résulter du seul salaire de base ou de tout ce qui est reçu par le salarié, il ne fait pas de doute, à mon sens, que ceux qui associent SMIC et garantie d'un certain pouvoir d'achat ont raison : la loi est formelle ! Deux questions surgissent alors.

La première, classique, a trait à ce que certains spécialistes dénomment l'« effet triangle ». Le Code du travail précise que lorsque l'indice des prix a augmenté d'au moins 2 % depuis la précédente fixation du SMIC, ce der-

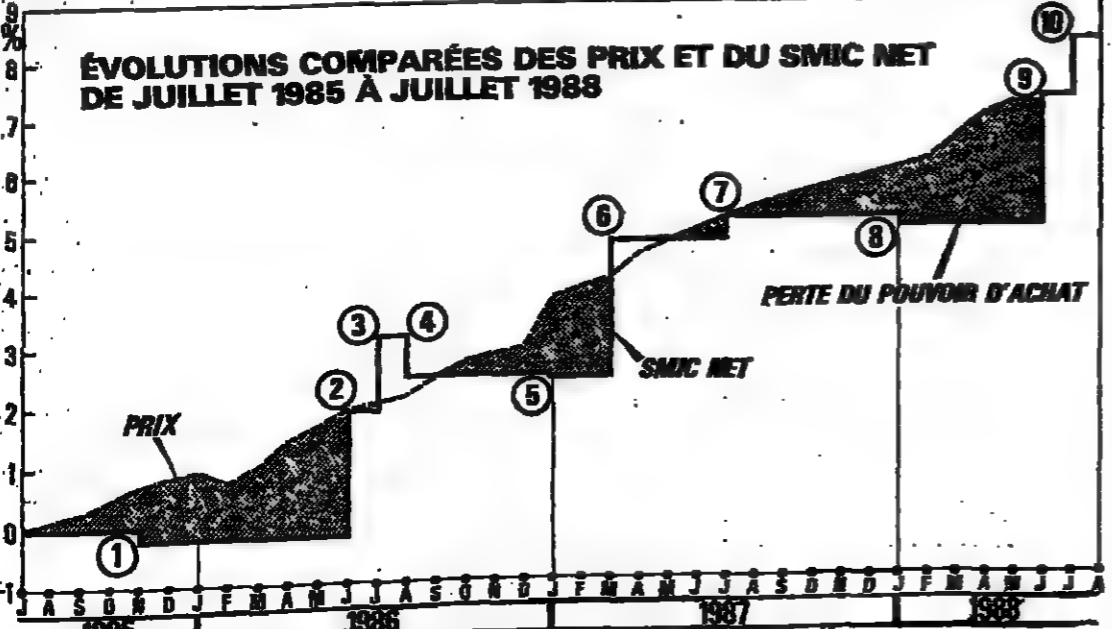
nier doit être relevé dans la même proportion, mais à compter seulement du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice contraignant ce relèvement : alors que la ligne représentant l'indice des prix marque leur progression, généralement continue, celle représentant le SMIC reste donc horizontale jusqu'au moment où, avec un retard considérable, elle fait l'objet d'un redressement « vertical » correspondant au relèvement du SMIC.

Les deux lignes dessinent ainsi un triangle correspondant à une perte sèche de pouvoir d'achat pour le smicard... (voir le graphique, qui montre suffisamment les vrais problèmes soulevés par les « coups de pouce »).

La deuxième question est beaucoup plus redoutable. Toute augmentation des cotisations salariales se traduit, par hypothèse, par une réduction du SMIC net. Or, avec la brillante stratégie consistant à alléger systématiquement l'impôt sur le revenu et, parallèlement, à matraquer de cotisations les salaires les plus modestes, les cotisations salariales elles-mêmes, aguerres légères, ont fini par devenir très lourdes pour le smicard : 17 % de son salaire.

Si le SMIC n'est rien d'autre que le salaire minimum, il n'y a aucune raison qu'il ne supporte pas, lui aussi, les relèvements de cotisations qui frappent tous les salaires. Mais il en va différemment si l'on introduit la notion de pouvoir d'achat. Ainsi, côté cour, la loi édicte que le SMIC assure aux intéressés « la garantie de leur pouvoir d'achat... et aménage une procédure minutieusement horlogée. Mais côté jardin, agissant par décrets, le gouvernement augmente les cotisations précomptées sur le gain des smicards, et réduit quand et comme bon lui semble le pouvoir d'achat que le SMIC est censé leur garantir. La loi n'est-elle pas allégrement violée ? On marche sur la tête.

(1) Selon une récente jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation, si les acomptes sur un treizième mois, si les primes d'ancienneté, si les primes d'assiduité ne doivent être pris en compte. Mais tout en retenant la même solution pour ces deux derniers types de primes, dans un arrêt du 17 mars 1988, la chambre sociale utilise des termes dont l'ambiguïté suscite une perplexité nouvelle. Par ailleurs, par des arrêts non moins ambigus de 1985 et 1987, la même chambre sociale a admis que des indemnités compensatrices d'une réduction d'horaire devaient au contraire être prises en compte...



- 1. Relèvement de la cotisation ASSEDEC (assurance-chômage) : 0,19 % - 2. Relèvement du SMIC : 2,1 %
- 3. Relèvement du SMIC : 1,24 % - 4. Relèvement de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,7 % - 5. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % - 6. Relèvement du SMIC : 2,4 % - 7. Relèvement du SMIC : 1 % - 8. de la cotisation d'assurance-maladie : 0,4 % - 9. de la cotisation d'assurance-vieillesse : 0,2 %
- 8. Relèvement de la cotisation retraite complémentaire ARRCO : 0,04 % - 9. de la cotisation ASSEDEC : 0,16 %
- 9. Relèvement du SMIC : 2,3 % - 10. Relèvement du SMIC : 1 %.

UN NOUVEAU METIER ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT

ESAM

63, avenue de Villiers - 75017 Paris. Tél. 47 05 84 22 poste 434

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel. _____

souhaite un rendez-vous d'orientation souhaite une documentation

(*) Professeur à l'université Paris-IX.

Marchés financiers

BOURSE DU 26 AOUT

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 17 h 30'.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 26/8

Table of financial instruments including Obligations, Actions, and SICAV funds, with columns for Valeurs, Cours, and Rendement.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

PARIS: BOURSE SUR MINUTEL 6-15 TAPÉZ LEMORDE négociables 958

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, TÉLÉMATIQUE. Lists various news items and their page numbers.

Signature d'un accord entre le Koweït et les Etats-Unis pour l'achat de quarante F-18

Koweït (AFP). - Le Koweït et les Etats-Unis ont signé, le samedi 27 août, un accord en vertu duquel Washington livrera à l'émirat quarante chasseurs bombardiers de type F-18 « Hornet » et des missiles Maverick...

Afrique du Sud Treize Noirs tués dans le Natal

Pretoria (AFP). - Treize Noirs ont été tués dimanche 28 août dans les ghettos noirs de Durban, dans la province du Natal (sud-est du pays)...

L'écrivain Guy Hocquenghem est mort La beauté du métis

L'écrivain Guy Hocquenghem est mort, dimanche soir 28 août à l'hôpital Claude-Bernard, à Paris, des suites d'un SIDA. Il était âgé de quarante-deux ans.

Après une étonnante fresque religieuse, La Colère de l'agneau (Albin Michel, 1985), biographie de saint Jean, l'apôtre « aimé » du Christ, roman documenté et érudit...

Une défaite du Mirage 2000

La conclusion définitive du contrat américano-koweïtien pourrait signifier que Dassault-Breguet, après un premier échec en Suisse de son Mirage 2000 face aux F-16 et F-18, vient, une nouvelle fois depuis le début de cette année, de passer à côté d'un second marché pour son avion.

Un Afghan dans l'espace

La coopération militaire soviéto-afghane vient de trouver son prolongement dans l'espace : le premier cosmonaute afghan, Abdoul Ahad Mohmand, vingt-neuf ans, a décollé de la base de Baïkonour (Kazakhstan) le lundi 29 août à 6 h 23 (heure française)...

EN BREF

SOUDAN : Levée de la censure. - Le gouvernement soudanais n'a pas l'intention d'imposer des restrictions aux activités des journalistes soudanais ou étrangers au Soudan...

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 août Léger effritement. - Toujours hésitante, la Bourse de Paris était calme, lundi matin, avec un indicateur instantané à - 0,28, après une ouverture à - 0,06.

ETATS-UNIS

« Ou étiez-vous pendant la guerre du Vietnam ? »

Quel dommage que John Wayne ne soit plus pour voir ça ! Depuis que les us de la marine américaine du USS-Vincennes ont abattu un Airbus civil iranien dans le Golfe en juillet dernier, aux cris de « en plein dans le mille » (selon les derniers enregistrements)...

Assassinat de l'écrivain grec Costas Taktis

Athènes. - L'écrivain grec Costas Taktis a été retrouvé mort étrangement, samedi soir 27 août, à son domicile athénien. Né en 1927 à Salonique, Costas Taktis avait connu le succès avec son premier roman, To Trio Stephan (Les Troisième Amour)...

Décès du journaliste Yves l'Her

Le journaliste Yves l'Her est décédé le samedi 27 août. Né le 27 octobre 1926 à Kerfontaine (Finistère). Yves l'Her était entré au groupe Bayard-Presses en 1956. Nommé rédacteur en chef de Presse actualité, revue du groupe spécialisée dans les médias, il assumera cette fonction de 1962 à 1983.

Desormais Petit Déjeuner au RELAIS PLAZA du Lundi au Vendredi à partir de 8 heures. 21, AVENUE MONTAIGNE, PARIS. Réservation : (1) 47 23 46 36

Etonnante collection de lits de repos... Rémy. Rémy réédite les plus beaux meubles « Louis XIII », « Rustique », « Joyet de France ». Rémy : 80-82, rue du Faubourg-Saint-Antoine 12*, 43-43-65-58.

Langues & Affaires. Service 4792, BP 95, 92303 Paris-Levallois. Tel. (1) 42.70.81.38. Votre atout pour l'Europe ANGLAIS ALLEMAND ESPAGNOL ITALIEN.

Epilogue américain-déstinien. Questions à Yasser Arafat. 4.50 F. 92303 Paris-Levallois. Tel. (1) 42.70.81.38.